



21 COMMUNES CONSTRUISENT ENSEMBLE LA MÉTROPOLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

+
clermont
auvergne
métropole

+ SOMMAIRE

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DES TERRITOIRES	3
LES 21 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE	4
QUE FAIT LA MÉTROPOLE ?	6
ÉQUILIBRE ET SOLIDARITÉ	8
SOLIDARITÉ TERRITORIALE	9
HABITAT	10
MOBILITÉ DURABLE	12
URBANISME	16
PROXIMITÉ ET QUALITÉ	17
LA COLLECTE DES DÉCHETS	18
LE CYCLE DE L'EAU	20
L'ESPACE PUBLIC ET LA VOIRIE	24
CRÉATIVITÉ ET ATTRACTIVITÉ	28
LA CULTURE	29
LE SPORT	32
LE TOURISME	34
ART DE VIVRE ET D'ENTREPRENDRE	36
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION	37
L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES	38
L'EMPLOI ET L'INSERTION	40
DURABILITÉ ET RESPONSABILITÉ	41
UNE MÉTROPOLE DURABLE	42
LES MOYENS DE L'ACTION	44
RESSOURCES HUMAINES	45
AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS	46
PILOTAGE & PERFORMANCE	47
DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE & POLITIQUES CONTRACTUELLES	48
USAGES NUMÉRIQUES	49
STRATÉGIE FINANCIÈRE	50
COMPTE ADMINISTRATIF 2018	51



Édité par Clermont Auvergne Métropole
64/66 avenue de l'Union-Soviétique, BP 231 - 63007 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 34 00 - clermontmetropole.eu
Directeur de publication : Olivier Bianchi
Maquette : Direction de la Communication
Photographie couverture : Jody Way
Cartographie et illustrations : Direction de la Communication
Impression : Print Conseil - Tirage : 1100 exemplaires.

Une gouvernance au service du territoire

une action publique **CONCERTÉE**

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'agglomération clermontoise, établissement de coopération intercommunale à fiscalité propre créé en 1999, est devenue une Communauté urbaine.

En 2018, elle accède au statut de Métropole.

Clermont Auvergne Métropole regroupe 21 communes et 290 000 habitants.

En lien avec les 21 communes, elle orchestre l'action publique pour la rendre plus proche et plus coopérative.

Le Conseil métropolitain est l'assemblée délibérante réunissant l'ensemble des conseillers métropolitains de chacune des communes. Il décide, par ses délibérations, des politiques et des actions de la Métropole.

Le Bureau métropolitain est représentatif de toutes les communes de la Métropole. Il prépare les travaux du Conseil métropolitain.

Les Commissions thématiques. Représentatives de la diversité politique et géographique du Conseil métropolitain, elles concourent à la préparation des décisions du Bureau métropolitain et des délibérations du Conseil métropolitain.

Les Commissions élargies assurent l'association des élus communaux à la définition des politiques publiques.

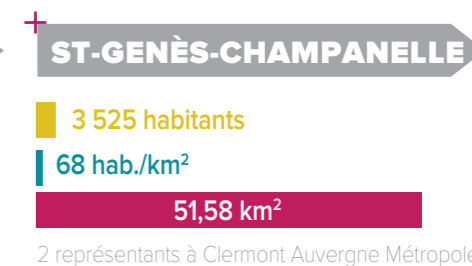
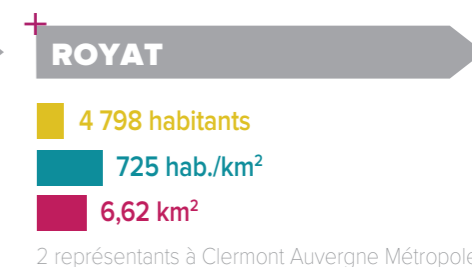
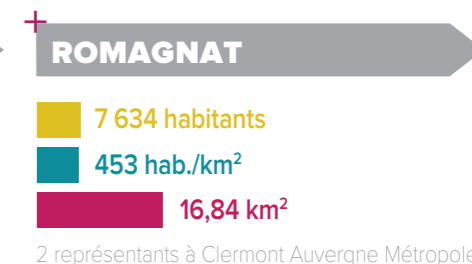
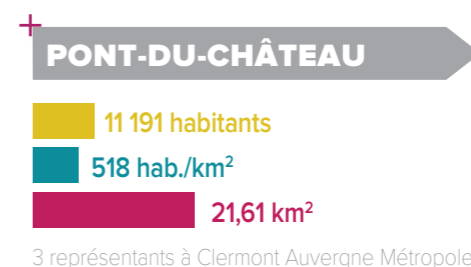
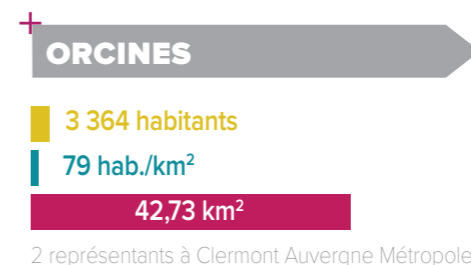
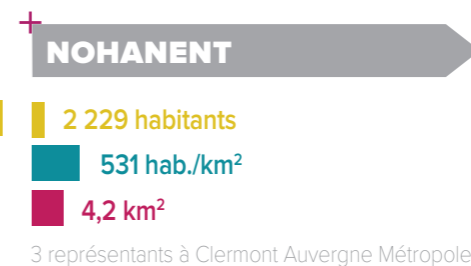
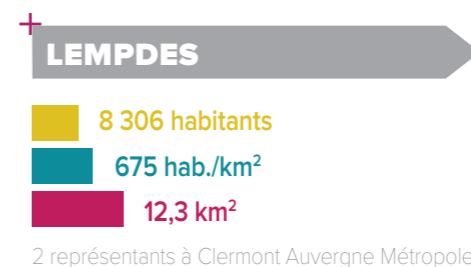
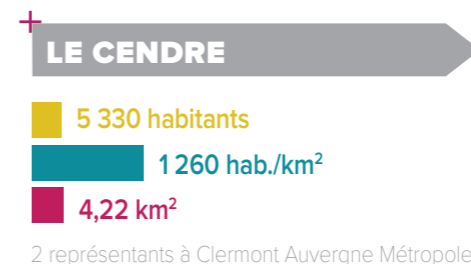
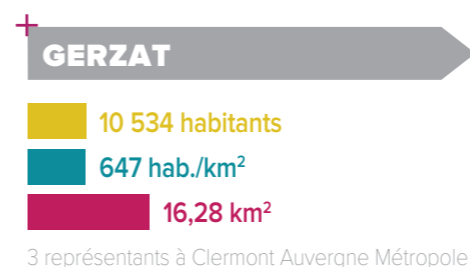
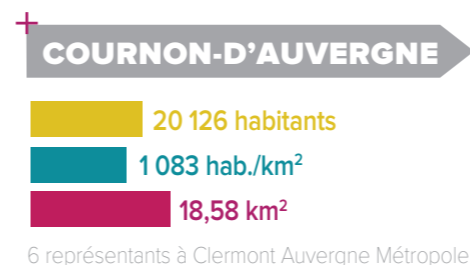
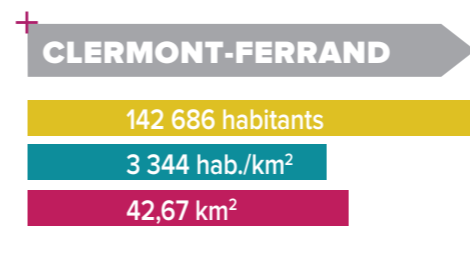
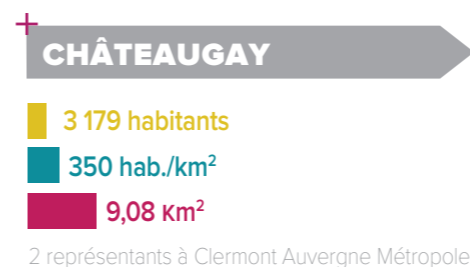
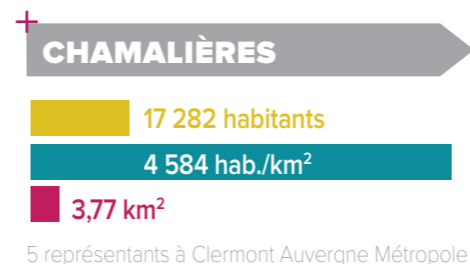
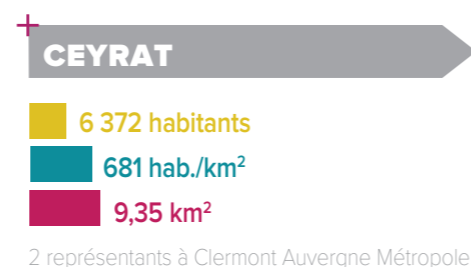
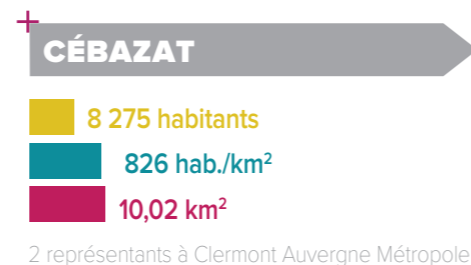
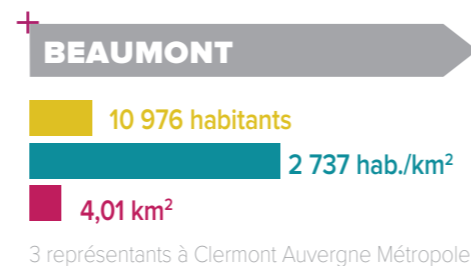
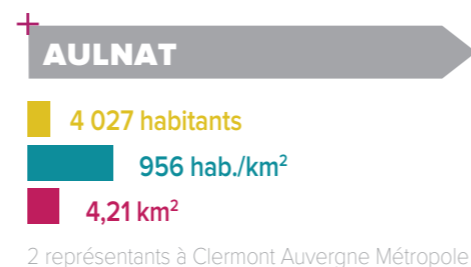
Les Comités de pilotage et groupes de travail sont mis en place sur proposition du Président et après accord du Bureau métropolitain. Ils traitent de thématiques particulières ou de projets transversaux et peuvent être ouverts à des personnalités qualifiées.

La convention des élus a lieu avec l'ensemble des élus municipaux. Elle permet la mise en débat de questions importantes et forge l'appropriation des politiques métropolitaines par l'ensemble des élus des communes.

Les instances techniques avec la réunion mensuelle des Directeurs généraux des services des communes et la tenue de groupes de travail composés des DGS et des agents des communes.

Les commissions locales sont des instances politiques d'échanges et de coopération renforcée, sur un même bassin de vie, entre communes voisines et avec la Métropole. Leur objectif est de garantir à chaque Maire la maîtrise des interventions sur l'espace public des services métropolitains sur son territoire. Dans ce cadre, les Commissions locales sont les lieux privilégiés pour développer la concertation locale sur les politiques métropolitaines, sur leurs impacts, et sur leurs articulations avec les projets communaux.

21 communes de la métropole



Que fait la Métropole ?

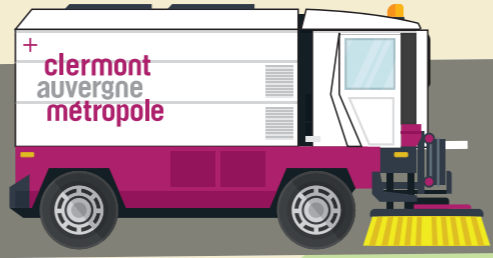
21 communes, 290 000 habitants, 300 km²

Septembre 2019



LES VOIRIES

- La Métropole
- entretient la voirie
 - nettoie les espaces publics
 - entretient de nombreux espaces verts



LE LOGEMENT

- La Métropole
- soutient la construction
 - finance le logement social
 - renforce l'accès au logement pour tous
 - soutient la rénovation thermique et la réhabilitation



LE CYCLE DE L'EAU

- La Métropole
- fournit l'eau potable
 - gère l'assainissement
 - protège les milieux aquatiques
 - prévient les inondations



LA COLLECTE DES DÉCHETS

- La Métropole
- collecte et traite les déchets
 - gère les déchetteries
 - encourage le recyclage et la réduction des déchets ménagers



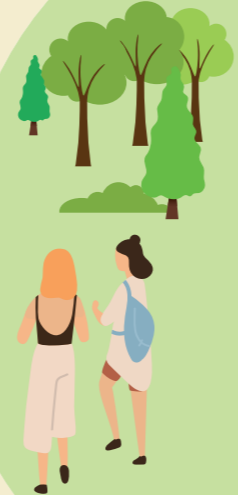
L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

- La Métropole
- préserve la qualité de l'air et les espaces naturels
 - développe les énergies renouvelables
 - coordonne la distribution d'énergie (gaz, chaleur)
 - coordonne, accompagne et contribue à la transition énergétique et écologique



L'URBANISME

- La Métropole
- construit le projet global d'aménagement du territoire dans le respect des principes du développement durable
 - garantit le respect des règles d'aménagement et d'utilisation des sols



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- La Métropole
- favorise l'insertion et l'entrepreneuriat
 - attire les entreprises, accompagne leur installation et leur développement
 - soutient l'enseignement supérieur, la recherche l'innovation et les pôles de compétitivité



LES DÉPLACEMENTS

- La Métropole
- développe les transports en commun
 - favorise la mobilité sur tout le territoire
 - encourage les modes de déplacements doux



L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- La Métropole
- construit et entretient les grands équipements sportifs et culturels
 - soutient la lecture publique et assure le fonctionnement des bibliothèques
 - assure le fonctionnement des musées
 - assure le fonctionnement des équipements nautiques, du stade Gabriel-Montpied, du stade des Gravanches, de la patinoire, du stadium Jean-Pellez et d'Arténium
 - soutient les grands évènements sportifs et culturels du territoire ainsi que les associations sportives et culturelles
 - est en charge du développement touristique
 - soutient l'enseignement artistique et assure le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional de Clermont-Ferrand

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

équilibre & solidarité

Clermont Auvergne Métropole est chef de file de la Politique de la Ville et du Renouvellement Urbain.

Le Contrat de Ville de la Métropole concerne 5 quartiers prioritaires et près de 20 000 habitants. Il vise la mobilisation de l'ensemble des politiques publiques pour réduire les inégalités entre les territoires.

La Métropole est engagée dans le renouvellement urbain des quartiers depuis 2006 avec un premier Programme de Renovation Urbaine (PRU1) qui s'est clôturé en décembre 2018. Depuis, la Métropole poursuit cet engagement sur 3 quartiers retenus par l'État comme d'intérêt national : les Vergnes, la Gauthière et Saint-Jacques. Deux ans d'études (2017-2018) ont permis d'élaborer les plans guides des 3 projets urbains à l'horizon 2030, dans une approche intégrée et participative.

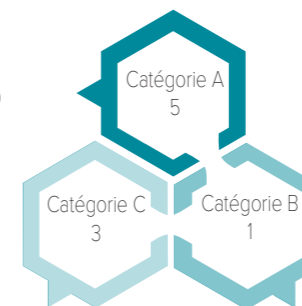
PRINCIPAUX OBJECTIFS

- PILOTER ET ANIMER LE CONTRAT DE VILLE DE LA MÉTROPOLE
- LANCER ET COORDONNER L'APPEL À PROJETS ANNUEL DU CONTRAT DE VILLE EN LIEN AVEC LES FINANCEURS
- ÉLABORER ET PILOTER LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA MÉTROPOLE
- SUIVRE ET COORDONNER LE PREMIER PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE 2006-2018

DONNÉES RH AU 31/12/2018

Agents 9

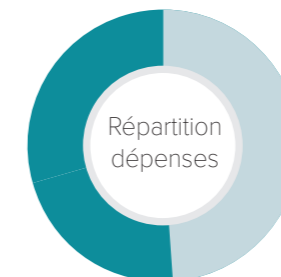
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 9 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement 847 339 €

Investissement 884 555 €



FAITS MARQUANTS 2018

- + **Pilotage stratégique du Contrat de ville** avec la :
 - rédaction d'une feuille de route métropolitaine Politique de la ville 2018-2020 validée en septembre
 - signature de nouveaux avenants à la convention d'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.
- + **Un Appel à projets Contrat de ville 2019 renouvelé.**
- + **L'achèvement du 1^{er} programme de Renovation Urbaine** (2006-2018).
- + **Un nouveau projet de renouvellement urbain** avec, notamment :
 - la mise en œuvre du programme de travail, le pilotage et la coordination des bureaux d'études mobilisés sur le projet en 2018
 - le suivi des relogements des ménages de l'Allée des Dômes
 - la mise en œuvre d'une organisation de pilotage pour associer les partenaires avec des comités techniques et des comités de pilotage associant des représentants des conseils citoyens
 - la mobilisation de groupes projets territorialisés et transversaux pour approfondir certains sujets et anticiper la mise en œuvre opérationnelle des projets
 - l'implication des citoyens avec des réunions publiques et événementiels tout au long de l'année (accueil d'environ 1 350 personnes à la Maison du projet à Saint-Jacques, en 2018...)
 - la publication au dernier trimestre 2018 du premier numéro du journal « Vivre Ensemble » consacré au renouvellement urbain
 - l'affirmation d'une stratégie métropolitaine de mutation urbaine suite aux études et à la concertation tenant compte de la spécificité de chacun des quartiers
- + **l'élaboration du dossier de Renouvellement Urbain de la Métropole**
- + **le montage des dossiers de demande de subventions et appel de fonds auprès des partenaires financiers.**

HABITAT

Le projet métropolitain s'appuie avant tout sur un développement territorial équilibré et solidaire. Il s'agit de satisfaire aux différentes étapes du parcours résidentiel en soutenant une offre complète et diversifiée de logements, notamment pour les populations les plus fragiles et précarisées, sur l'ensemble du territoire. Il s'agit également de veiller à ce que la dynamique métropolitaine profite à l'ensemble de l'agglomération sans laisser de territoires ou quartiers d'exclusion.

Les évolutions législatives depuis 2014 positionnent Clermont Auvergne Métropole en tant que chef de file sur les champs d'intervention déjà existants (habitat, politique de la ville, renouvellement urbain) ou nouveaux (peuplement et attribution des logements).

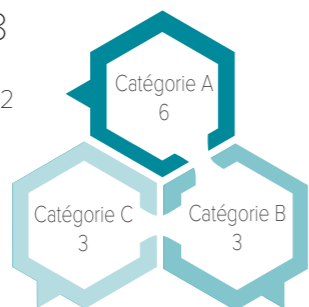
PRINCIPAUX OBJECTIFS

- PILOTER L'HABITAT
- PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HABITAT ÉQUILIBRÉ
- S'ENGAGER EN FAVEUR D'UN HABITAT ABORDABLE ET DURABLE
- SOUTENIR UN HABITAT SOLIDAIRE

DONNÉES RH AU 31/12/2018

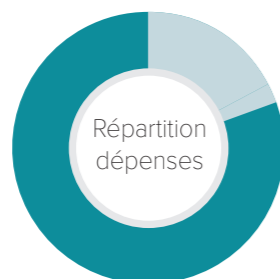
Agents12

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 11,7 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement1 761 252 €
Investissement7 241 297 €



PORTRAIT DE TERRITOIRE

- + **145 311 résidences principales.**
- + **29 088 logements sociaux**, dont 7 742 dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).
- + **5 QPV et 3 sites de priorité nationale en renouvellement urbain (NPRU).**
- + **Impacts de la politique déjà mise en œuvre**
 - 8 930 logements sociaux neufs financés depuis 2002
 - 248 projets soutenus par an auprès de propriétaires à faibles ressources dans le parc privé (adaptation, économie d'énergie...)
 - près de 300 000 € par an permettant le soutien d'une trentaine d'actions au bénéfice des habitants des QPV
 - 9,3 M€ de budget annuel moyen permettant un effet de levier de plus de 100 M€ de travaux investis sur le territoire, et 17 860 emplois créés ou préservés dans le BTP
 - 78 M€ d'encours de garantie d'emprunt.

Logements sociaux : programmation



La Métropole soutient la réalisation de 691 logements sociaux (PLUS et PLAI) pour un montant de 5 244 175 € dans 14 des 21 communes de la Métropole. Parmi ces communes, 7 des 8 communes déficitaires de la Métropole sont concernées avec 168 logements programmés.

- + **Habitat solidaire :**
Nombre de ménages concernés par les études Habitat gens du voyage 64

FAITS MARQUANTS 2018

- + **Rénover + demain :** la performance énergétique du secteur résidentiel est une priorité. La mise en place de *Rénover + Demain* doit permettre de lancer une dynamique autour de la rénovation énergétique du logement pour aider les habitants à gagner en confort de vie, réduire leurs dépenses énergétiques et limiter le poids carbone du secteur résidentiel. C'est aussi une condition importante pour garantir l'attractivité de notre territoire et aider les entreprises du bâtiment à participer à la mise en œuvre de nos politiques de transition énergétique.
- + **Réhabilitation thermique :** l'enveloppe financière supplémentaire de 4 M€ a permis la programmation de 16 opérations de réhabilitation sur le triennal 2018-2020, dont 3 en 2018. La réhabilitation de 599 logements est donc programmée pour un montant total de travaux de près de 16,3 M€ dont 11,3 M€ de travaux thermiques avec une aide de 950 000 € pour la Métropole.
- + **Délégation des aides à la pierre de l'État :**
 - 691 logements sociaux ont été financés pour un montant de 2 646 418 € de droits à engagements
 - 118 logements Prêt Locatif Social (PLS) et 144 logements en location accession ont été agréés
 - Le montant des aides indirectes (APL, exonération TFBP, TVA réduite) est estimé à 20,54 M€
 - À mi-parcours de la DAP, il a été constaté un renforcement largement amorcé de l'offre en logements à loyers accessibles.
- + **Conférence intercommunale du logement :** approbation en CIL plénière du document cadre sur les orientations stratégiques des attributions de logements sociaux.
- + **Aide au foncier :** un abattement de 30 %, sur l'acquisition de parcelles ou de biens destinés à produire des logements sociaux neufs ou en acquisition amélioration dans les communes déficitaires, est en place depuis 2002. En 2018, ce sont 20 parcelles ou biens qui ont été acquis, représentant un abattement total de 465 487 € pour produire 117 logements sociaux.
- + **Soutien à l'ADIL 63** qui exerce une mission gratuite de conseils juridiques, financiers, fiscaux et techniques sur les questions relatives au logement et à l'habitat auprès des particuliers et des professionnels. Elle anime aussi un Point Info Énergie. En 2018, l'ADIL 63 a enregistré 7 206 consultations.
- + **Le Programme d'intérêt général (PIG)** en faveur de l'Habitat privé a généré 4 M€ HT de travaux, injectés dans l'économie locale.
- + **Lutte contre l'Habitat indigne :** dans le champ d'action du PIG, un comité de suivi technique et social a été mis en place pour aider au traitement des signalements de "mal logement".
- + **Habitat solidaire :** la Métropole a poursuivi l'accompagnement des projets d'habitat adapté sur Gerzat, Pont-du-Château et Clermont-Ferrand. Les communes de Lempdes et Romagnat ont également sollicité la Métropole pour le développement de nouveaux projets. Une étude de faisabilité a été engagée en fin d'année pour la réalisation d'une aire temporaire de petit passage sur la commune d'Aubière.
- + **Crématorium :** une unité de crémation a dû être arrêtée en février 2018 pour des raisons de sécurité. Grâce aux dispositions prises, le nombre de crémations effectuées a été supérieur de 50 % (1 862 contre 1 578 en 2017).

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- + La rénovation thermique d'une maison individuelle correspond en moyenne, en travaux, à20 000 €
- + 5 rénovations thermiques correspondent à1 poste annuel dans le BTP
- + Les devis réalisés dans le cadre de *Rénover + demain* s'élèvent à + 400 000 € HT
- + Nombre de particuliers conseillés dans le cadre de *Rénover + Demain*83
- + Nombre de chantiers engagés dans le cadre de *Rénover + Demain* 11
- + Nombre de logements rénovés dans l'habitat privé220
- + Nombre de chambres étudiants rénovées en terme de réhabilitation thermique (CROUS)195
- + Nombre de logements traités dans le cadre du Contrat Territorial de Développement Durable (CTDD)599
- + Potentiel de rénovation énergétique du parc de logements 52 245

MOBILITÉ DURABLE

La Direction de l'Ingénierie, de l'aménagement et de la Mobilité est en charge de la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques en lien avec le thème de la mobilité ainsi que de la gestion patrimoniale d'ouvrages et d'installations spécifiques liés.

La Direction des Projets Rencontres Citoyennes de la Mobilité, créée au 1^{er} janvier 2017, pilote les 22 actions qui ont résulté de la concertation citoyenne menée en 2016 sur la thématique de la mobilité.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

DEVENIR UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE MOBILITÉS DURABLES ET INTELLIGENTES

FLUIDIFIER LES DÉPLACEMENTS POUR TOUS

AMÉLIORER LES INTER-MODALITÉS

PROMOUVOIR LA PLACE DU VÉLO ET LES NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT

DONNÉES RH AU 31/12/2018

Direction de l'Ingénierie de l'aménagement et de la mobilité
Agents.....12

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 10,8 équivalents temps plein travaillés.

Direction des projets Rencontres citoyennes de la mobilité
Agents.....3



FAITS MARQUANTS 2018

+ Mise en place d'un **bus de nuit** entièrement financé par la Métropole : circulation 3 jours / semaine + certains jours fériés de 1h à 5h du matin en période scolaire (avec une moyenne de 316 usagers / nuit en 2018).

+ **Création de la Maison des mobilités** en avril 2018 pour l'accueil et l'information des citoyens sur la question de la mobilité à l'échelle de la Métropole.

+ **Soutien des startups** Klaxit, Koboo et Géovélo en collaboration avec le SMTC et dans le cadre de l'appel à projet Auvermoov.

+ **Intégration de l'observatoire des mobilités**, instance créée à l'échelle du Grand Clermont et visant le partage des connaissances et le recours à une expertise stratégique approfondie.

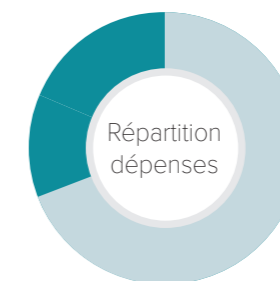
+ **Adoption du schéma cyclable métropolitain** en conseil du 28 mars 2018. Objectifs : 365 km d'aménagements cyclables dont 223 km d'itinéraires pour 31 M€ (27 M€ d'investissements sur 10 ans).

+ **Application du Schéma Directeur Cyclable (SDC)** avec :
 • La mise en place de 2 itinéraires dits «test» : Jaude - Gare / Gare - Cébazat.
 • Le choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (sur 4 ans) dans le suivi et le lancement des premiers COPIL et COTECH.
 • La mise en place d'une démarche d'évaluation détaillée, en lien avec la Direction Pilotage et Performance.

DONNÉES FINANCIÈRES

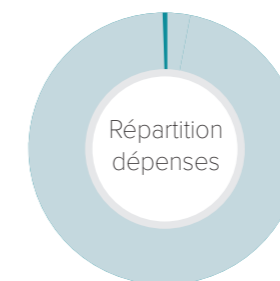
Direction de l'Ingénierie de l'aménagement et de la mobilité (Budget principal + budget annexe)

Fonctionnement2 487 043 €
 Investissement1 097 892 €



Direction des projets RCM (Budget principal + budget annexe)

Fonctionnement15 874 900 €
 Investissement53 720 €



+ **Diagnostic du réseau** sur lequel circulent les bus dans chacune des communes en vue d'améliorer les conditions de circulation : la démarche participative lancée en 2018 par le SMTC en lien avec T2C, la Métropole et les communes se poursuit. Les diagnostics des communes de Gerzat, Le Cendre, Aubière, Ceyrat et Beaumont sont en cours, à des stades plus ou moins avancés.

+ **Assistance au SMTC** pour l'implantation des dispositifs de mobilité sur voirie :
 • Poursuite du déploiement des stations C.vélo
 • Stations de trottinettes électriques
 • Stations de covoiturage ECOV.

+ **Prise en charge de l'abonnement annuel C.vélo** par la Métropole (progression de 1 000 abonnés à 13 000 en une année).

+ **Réclamations des usagers**, en lien avec la sécurité routière : elles représentent une charge de travail très importante. Les services de la Métropole interviennent pour la Ville de Clermont-Ferrand, en qualité de service mutualisé, sur ces questions liées au pouvoir de police de la circulation. Leur instruction a, par ailleurs, abouti à la réalisation de plusieurs dizaines de projets de voirie dont la direction de l'Ingénierie de l'aménagement et de la mobilité assure la maîtrise d'ouvrage.

+ **Intervention dans les projets métropolitains** de la DIAM en tant qu'expert dans les domaines de la circulation et du stationnement.

+ **Instruction des projets de mise aux normes des quais bus** en lien avec la direction de l'Espace public et de la proximité et les communes. Cela a concerné les lignes de bus 9 et 12 en 2017 - 2018.

+ **Mise à 2x3 voies de l'A75** : signature du protocole d'accord et d'intention avec APRR et Cd63 avec pour objectif une amélioration de la mobilité urbaine notamment au franchissement des différents ouvrages d'art (rue Jean-Auguste Sénèze, La Pardieu, avenue de Cournon, RD 137). Il s'agit de repenser les ouvrages afin qu'ils intègrent au maximum des modes de déplacement (à l'image du projet de requalification de l'avenue Ernest-Cristal à la Pardieu).

+ **Transfert des routes départementales** : des réclamations de riverains ont été envoyées à la Métropole dès fin décembre 2018. Une expertise doit être développée au sujet de ces problématiques en milieu interurbain. Ce transfert induit une charge de travail supplémentaire à effectifs constants pour le service Mobilité et Gestion des Circulations.

PARTICIPATION FINANCIÈRE / SMTC



PARTICIPATION FINANCIÈRE / AÉROPORT



MOBILITÉ DURABLE

Signalisation tricolore

- + **Cad战略** : l'équipe de gestion de la signalisation tricolore est issue des services de la Ville de Clermont-Ferrand. Elle a pris en charge le patrimoine des feux de la Métropole à effectifs constants. En dehors du périmètre délégué au SIEG, le nombre de carrefours supplémentaires pris en charge est de :
 - 20 à Chamalières pour lesquels le service gère l'investissement et la maintenance
 - 10 à Beaumont pour lesquels le service ne gère que la maintenance.

Jalonnement :

- + Clermont Auvergne Métropole assure la compétence du jalonnement routier sur l'ensemble des 21 communes. Celle-ci s'exerce au-travers de la signalisation directionnelle routière mais également via la Signalisation d'Intérêt Local (SIL). Cette dernière a pour but d'indiquer et de guider les usagers vers les différents services ou activités (commerciales ou non).
- + **Définition d'un schéma de jalonnement de l'ensemble des itinéraires cyclables** : lancement d'une assistance maîtrise d'ouvrage.

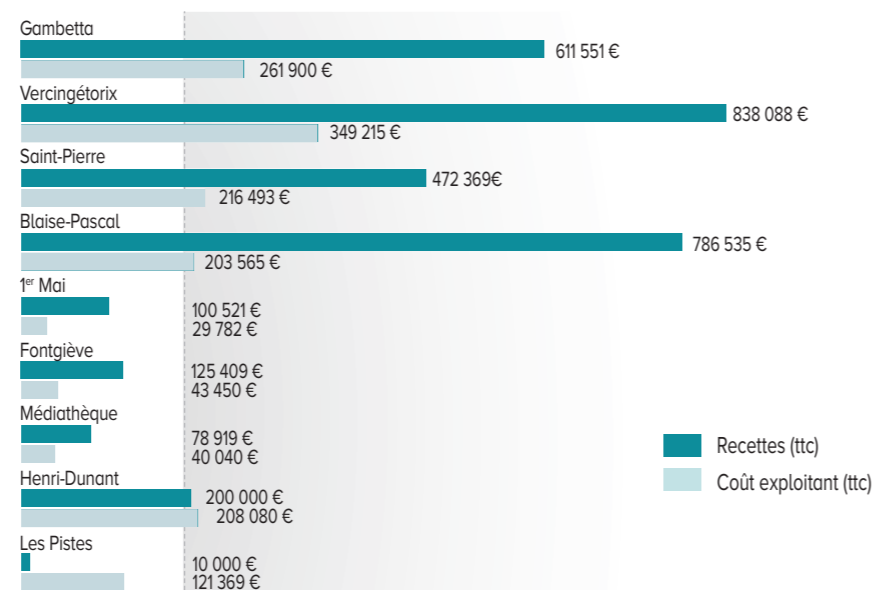
Parcs de stationnements

- + **Le montant investi dans les parcs de stationnement** a nettement augmenté entre 2017 et 2018 afin d'améliorer leur fonctionnement. Un marché global pluri-annuel de fourniture et de pose de matériel de péage a été attribué pour remplacer progressivement le matériel vieillissant. C'est ainsi que le matériel de péage du parking Vercingétorix a été changé en fin d'année 2018, celui du parking Saint-Pierre le sera en début d'année 2019. Afin d'améliorer la sécurité, la vidéo surveillance a été installée dans les parcs de stationnements Gambetta et Fontgiève.
- + **Panneaux publicitaires** : une mise en concurrence pour une occupation du domaine public dans les parkings Saint-Pierre et Vercingétorix a été réalisée.

- + **Diagnostic et gestion** : comme pour l'éclairage public, la prise en charge de carrefours nouveaux dans le patrimoine métropolitain nécessite une démarche de diagnostic. L'année 2018 a permis la réalisation d'une évaluation des vingt carrefours de la commune de Chamalières et l'amorce du travail nécessaire pour remédier aux problèmes identifiés. Les demandes de modifications de la programmation des feux sur les nouvelles communes représentent une charge de travail importante qui, en raison des effectifs, doit être planifiée sur plusieurs années.

- + **Le travail avec le SMTC-AC** : les travaux d'entretien de la plate forme du tramway ont nécessité une implication forte pour faciliter la circulation de la ligne de bus de substitution et pour adapter la programmation des feux dans les carrefours où se déroulaient les travaux. La DIAM est également intervenue dans les opérations d'amélioration de la vitesse des bus urbains, en liaison étroite avec les services du SMTC :
 - Création d'un contre sens bus rue de l'Oradou afin de supprimer un dé-nattage de la ligne C.
 - Étude de déploiement de la priorité bus sur les lignes B et C entre l'esplanade et Royat. Ce projet lourd nécessite la modification du système de détection des véhicules et de communication avec le système de gestion des feux.

PARKINGS / RECETTES & COÛTS



INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- + **Signalisation tricolore** :
 - Nombre de carrefours à feux en gestion directe 316
 - Nombre de sites ayant fait l'objet de travaux 65 (74 en 2017)
 - Nombre de carrefours en gestion directe, ayant fait l'objet d'une maintenance préventive 25 (35 en 2017)
 - Nombre de carrefours ayant fait l'objet d'intervention en réparation ou maintenance curative (panne ou accident) 215 (199 en 2017)
 - Nombre d'actions de réglage et/ou mise au point de stratégie de régulation de trafic 12
 - Nombre d'instructions Proxim'cité - feux tricolores 52 (43 en 2017)
- + **Jalonnement** :
 - Nombre d'ensemble de jalonnement 2 450 (2000 en 2017)
 - Nombre de mâts remplacés 87
 - Nombre de panneaux de jalonnement installés 200
 - Nombre de demandes privées traitées (hôpitaux, campings...) 20
- + **Mobilité** :
 - Nombre de réclamations instruites 485
 - Linéaire d'aménagements cyclables (objectif : 223 km d'ici à 2028) 65 km
 - Trajets C.vélo 360 000 (+360 % par rapport à 2017)

PERSPECTIVES 2019

- + **Lancement des études nécessaires au projet de mise en site propre des lignes B et C à l'horizon 2025.** Le recrutement d'un ingénieur dédié aux études de circulation pour ce projet est lancé par la DIAM début 2019.
- + **Le schéma cyclable** totalise 223 km dont 158 km sont des aménagements nouveaux. Sur les 65 km du réseau actuel, 29 km doivent faire l'objet d'amélioration ou de modification. Il est prévu un budget de l'ordre de 1,8 M€ d'investissement au titre du Schéma Directeur Cyclable en 2019 et 2,5 M€ en 2020. Le rythme « de croisière » de l'ordre de 3,2 M€ annuels doit être atteint en 2021.

- + **Lancement d'une révision du PAVE** (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics).

- + **Changement de matériel de péage pour les parkings Fontgiève et 1^{er} Mai.** Un renforcement voire un changement des matériels vidéo obsolètes est envisagé. Suite au lancement du marché de diagnostic technique tous corps d'état fin 2018, un état des lieux complet sur la situation des installations et du patrimoine servira de base pour établir une programmation des investissements à réaliser pendant les prochaines années.

- + **Participation à la mise en œuvre des ZFE** (Zone à Faibles Émissions métropolitaines) dans le cadre du Plan de protection de l'atmosphère.

- + **Transfert de la fourrière automobile** : il est proposé de mettre en place les indicateurs suivants :
 - Nombre d'enlèvements
 - Pourcentage de véhicules abandonnés sur le parc de la fourrière automobile (avec rappel du pourcentage de l'année précédente)
 - Montant des dépenses et des recettes relatives à la fourrière automobile.

- + **Relance du marché** d'enlèvement - gardiennage ainsi que celui relatif à la destruction des véhicules qui avaient été abandonnés.

- + **Gratuité des transports en commun** : résultat de l'étude.

- + Adoption de la **feuille de route logistique urbaine**.

- + Rendu de l'**étude de valorisation de la croix ferroviaire** et des gares du territoire.

- + Ouverture d'une **station hydrogène et achat de véhicules hydrogène** par la Métropole dans le cadre du projet Zero Emission Valley.

- + **Thématique vélo** : sortie d'un code de la rue / plan des aménagements cyclables / acquisition d'un marqueur vélo (bicycode).

URBANISME

Dans le cadre des compétences transférées, Clermont Auvergne Métropole a en charge la planification urbaine (Plans locaux d'Urbanisme issus des communes et futur PLU intercommunal) et l'exercice du droit de préemption ainsi que les missions mutualisées de politique foncière et d'instruction des autorisations d'urbanisme. Pour cela, elle s'appuie sur trois services communs :

- le service d'instruction des autorisations d'urbanisme (pour le compte de 15 communes),
- le service action foncière pour le compte de Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand,
- le service études et programmation urbaine pour le compte de Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand.

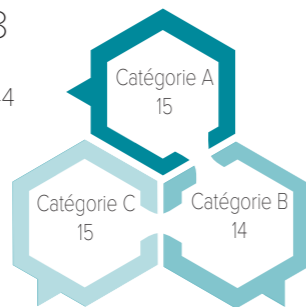
PRINCIPAUX OBJECTIFS

- FAIRE ÉMERGER UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ ET HARMONIEUX
- VALORISER LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DES POLITIQUES NATIONALES
- DÉTERMINER LES CONDITIONS D'UN AMÉNAGEMENT RESPECTUEUX DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DONNÉES RH AU 31/12/2018

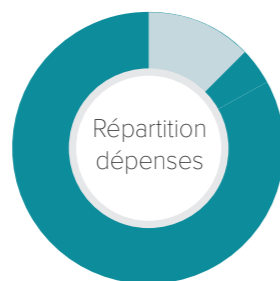
Agents 44

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 38,56 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement 968 407 €
Investissement 6 652 023 €



FAITS MARQUANTS 2018

- + **Lancement du PLUi** : choix du groupement de prestataires et démarrage de la phase diagnostic.
- + **Adhésion de la commune de Gerzat au service commun des ADS** mais sans transfert de personnel.
- + **Site de l'Hôtel-Dieu** :
 - délivrance de 6 permis de construire et 1 permis modificatif
 - instruction en cours de 6 permis modificatifs et 1 permis.
- + **Déploiement de la mission portant sur le contrôle de la conformité des travaux autorisés** : gestion des déclarations d'ouverture de chantier, d'attestation d'achèvement et de conformité des travaux, opérations de récolement obligatoire.
- + **Adoption d'une nouvelle convention d'adhésion au service commun** d'une durée de 2 ans par les Conseils métropolitain et communaux.
- + **Planification communale** : vérification et mise à jour de tous les PLU communaux sur le géoportail de l'urbanisme en lien avec leur opposabilité au 1^{er} janvier 2020.
- + **RLPi** : engagement des études du règlement local de publicité intercommunal
- + **Engagement de 2 opérations d'aménagement majeures** pour renouveler l'offre publique : Saint-Jean et le Plateau de la Sarre.
- + **Lancement de consultations** : Cataroux Pistes, Plateau de la Sarre, relance AMO Champratel, requalification Brezet...

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + Procédures liées à la planification des communes 130
- + Nombre de dossiers d'instruction des autorisations d'urbanisme 2 328
- + Nombre de projets en négociation foncière 14
- + Nombre de dossiers DPU traités 4 383
- + Opérations d'aménagement 4
- + Nombre de demandes reçues sur l'intégration des voies privées dans le domaine public métropolitain 60

proximité & qualité

LA COLLECTE DES DÉCHETS

Clermont Auvergne Métropole collecte et traite les déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire. Selon les communes et le type de collecte, cette mission est assurée en régie ou par des entreprises, dans le cadre de marchés publics.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

VALORISER LES MATIÈRES RECYCLABLES

OPTIMISER LES COLLECTES

MODERNISER LES DÉCHETTERIES

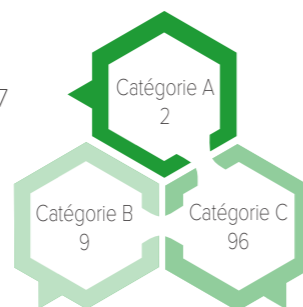
MAÎTRISER LES COÛTS

DONNÉES RH AU 31/12/2018

Agents titulaires 107

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 119,46 équivalents temps plein travaillés.

Ne sont pas pris en compte : les agents sans durée de travail hebdomadaire fixe.

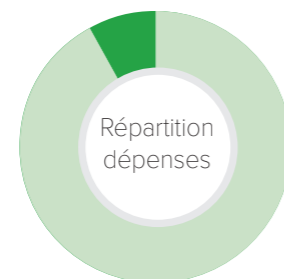


DONNÉES FINANCIÈRES

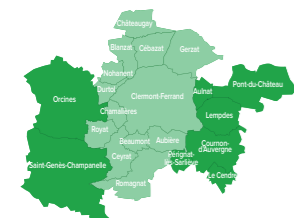
Fonctionnement 32 449 100 €

Investissement* 2 829 918 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 5 863 000 €.



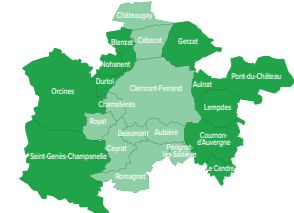
LES COLLECTES



EN PORTE-À-PORTE

ZONES EN RÉGIE **ZONES EN PRESTATION DÉLÉGUÉE**

La collecte en porte-à-porte sur Pérignat-lès-Sarliève est réalisée en régie depuis juillet 2018.



EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

ZONES EN RÉGIE **ZONES EN PRESTATION DÉLÉGUÉE**

La collecte des papiers/plastiques sur Orcines et Saint-Genès-Champanelle est réalisée en prestation déléguée.

FAITS MARQUANTS 2018

- + **Réhabilitation/construction** de la déchetterie de Cournon-d'Auvergne - Lempdes.
- + **Poursuite du plan de modernisation et de sécurisation des déchetteries** avec la mise en place de gardes-corps adaptés aux contraintes réglementaires sur les déchetteries de Blanzat, Pont-du-Château et Gravanches à Clermont-Ferrand.
- + **Signature d'un CODEC (Contrat d'Objectif Déchets Économie Circulaire) avec le VALTOM** qui permettra d'évaluer les actions de prévention, de valorisation des déchets ainsi que les actions en faveur du développement de l'économie circulaire.
- + **Déploiement de modes de collecte** permettant une meilleure intégration urbaine des activités de collecte : bacs conteneurs enterrés dans le cadre du plan propreté, mutualisation des points de collecte.
- + **Réorganisation des tournées de collecte de la zone en régie** et intégration de la commune de Pérignat-lès-Sarliève.
- + **Engagement du plan propreté** sur l'ensemble du territoire.

PERSPECTIVES 2019

- + **Poursuite du déploiement des modes de collecte permettant une meilleure intégration urbaine des activités de collecte** : bacs conteneurs enterrés dans le cadre du plan propreté, mutualisation des points de collecte.
- + **Poursuite du plan de modernisation et de sécurisation des déchetteries** avec la réhabilitation/construction des déchetteries de Gerzat et Saint-Genès-Champanelle ainsi que la modernisation de la déchetterie de Romagnat.

INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ Quantités collectées en kg / habitant

Type de collecte	Années			
	2003	2010	2017	2018
Collecte à domicile				
• Non recyclable	299,30	244,54	229,57	229,21
• Biodéchets	0	31,15	38,31	37,73
• Papiers & emballages	47,72	68,16	65,50	63,67
Points d'apports volontaires				
• Verre	17,43	22,73	25,20	25,74
• Papiers / cartons	4,18	3,16	1,42	1,44
• Plastiques	0,42	0,13	0,0709	0,0735
Déchetteries				
• Valorisé	73,43	96,31	125,43	114,23
• Non valorisé	35,80	36,17	26,37	25,98

En 2018, la quantité totale de déchets collectés en porte-à-porte connaît une légère baisse par rapport à 2017 (-0,08 %). Cette tendance à la baisse de la production de déchets pourrait s'expliquer par des évolutions de comportements des usagers qui adoptent de plus en plus des réflexes privilégiant le « zéro déchet » (achat en vrac, limitation des emballages...).

L'ensemble des emballages collectés en apport volontaire augmente. Même les flux « bouteilles en plastique » et « papier-carton » progressent alors que leur tendance était à la baisse depuis une dizaine d'années.

La quantité totale du verre est estimée à 38 kg/hab, Clermont Auvergne Métropole collecte 25,74 kg/hab, soit un taux de captage de 67 % du gisement de verre présent sur le territoire.

+ Taux de valorisation des matières :

2003	29,94 %
2010	44,56 %
2016	49,85 %
2017	50,34 %
2018	49,12 %

+ **Traitement des déchets** : en 2018, la quantité des déchets triés connaît une baisse (-3,47 %). Il s'agit principalement d'une baisse des quantités de journaux magazines qui pourrait s'expliquer par la présence de plus en plus importante d'autocollant « stop pub » sur les boîtes aux lettres.

+ **Réduction des biodéchets** : on observe une forte augmentation des implantations de composteurs sur le territoire de la Métropole (+18,27 %). Un suivi des équipements sera à envisager afin de s'assurer de leur bonne utilisation. Par ailleurs, en septembre 2018, le Valtom a installé le premier composteur de centre-bourg de la métropole sur la commune de Lempdes. Une vingtaine de foyers utilisent ce dispositif.

NIVEAU DE SERVICE

- + **4 collectes en porte-à-porte** (ordures ménagères, emballages ménagers, cartons des professionnels, biodéchets).
- + **4 types de bacs** sont mis à la disposition des usagers :
 - 93 922 bacs à couvercle noir (92 949 en 2017)
 - 80 758 bacs à couvercle jaune (79 625 en 2017)
 - 46 332 bacs à couvercle vert (45 894 en 2017)
 - 1 603 bacs à couvercle bleu (cartons professionnels)
- + **230 colonnes pour les déchets non recyclables** (148 en 2017) et **199 colonnes pour les papiers/emballages** équipent les ensembles verticaux (140 en 2017).
- + **3 types de colonnes d'apports volontaires** sont répartis sur le territoire :
 - 714 pour les emballages en verre
 - 41 pour les papiers et cartons
 - 40 pour les bouteilles en plastique
- + **971 composteurs** sont mis à disposition des usagers (821 en 2017).
- + **Le taux de refus** des déchets triés diminue encore légèrement en 2018 (18,57 % contre 18,63 % en 2017 et 18,73 % en 2016.)

+ **Coût moyen de la collecte à domicile, en apport volontaire et en déchetterie / habitant**

2003	478,29 €
2010	506,32 €
2016	506,59 €
2017	515,41 €
2018	501,51 €

LE CYCLE DE L'EAU

La Direction du Cycle de l'Eau assure la continuité du service public de l'eau potable en s'engageant sur la qualité de l'eau distribuée au robinet du consommateur ainsi que le service public de l'assainissement en s'engageant sur la protection du milieu naturel, des biens et des personnes.

D'autres missions lui sont dévolues et notamment :

- la gestion des eaux pluviales dans l'objectif de réduction du risque inondation et d'atteinte du bon état des masses d'eau
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)
- le contrôle des systèmes d'assainissement autonome et le suivi des travaux de mises aux normes des particuliers (mission d'assistance et de conseil), dans le cadre du service public de l'assainissement non collectif (SPANC)
- le contrôle et le bon fonctionnement des poteaux incendie (alimentation en pression et quantité, entretien du matériel)

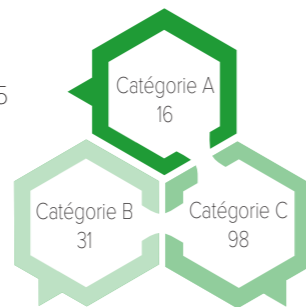
PRINCIPAUX OBJECTIFS

- GÉRER L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES DU CYCLE DE L'EAU
- GARANTIR L'ÉGALITÉ À TOUS LES CITOYENS POUR LA FOURNITURE DE L'EAU ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
- RECHERCHER LE MEILLEUR RAPPORT COÛT / SERVICE RENDU
- INSCRIRE LES SERVICES DANS DES DÉMARCHES DE QUALITÉ, DE SÉCURITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DONNÉES RH AU 31/12/2018

Agents 145

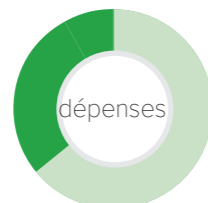
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 134 équivalents temps plein travaillés.



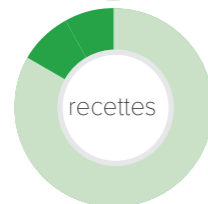
DONNÉES FINANCIÈRES

Budget annexe eau :

- Fonctionnement 15 599 872 €
- Investissement* 8 644 096 €

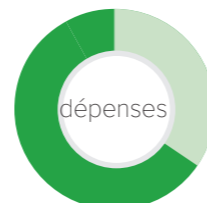


- Fonctionnement 20 945 586 €
- Investissement 4 134 592 €

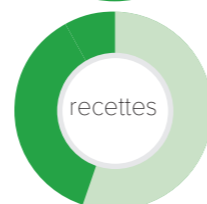


Budget annexe assainissement :

- Fonctionnement 12 593 004 €
- Investissement* 23 954 525 €



- Fonctionnement 22 950 594 €
- Investissement* 18 411 083 €



FAITS MARQUANTS 2018

- + **Organisation des moyens de la Direction du Cycle de l'eau** : suite au transfert des compétences et du fait de la reprise en régie des contrats de délégation de service public, les moyens (humains, matériels...) de la direction du Cycle de l'Eau doivent être remaniés. Les groupes de travail liés à la certification ISO 9001 ont été remaniés pour couvrir l'ensemble des activités de la direction, fédérer les équipes et harmoniser les pratiques, l'objectif étant de présenter la direction du Cycle de l'eau à la triple certification (Qualité ISO 9001, Sécurité ISO 45001 et Environnement ISO 14001) en 2019.
- + **Facturation des abonnés de Ceyrat, Saint-Genès-Champanelle, Orcines par la Métropole**, pour la première fois, après un important travail sur l'ensemble des bases de données concernant les abonnés (vérification, complémentation, désinformations, migration des bases...).
- + **Lancement de l'étude de prospective financière et de convergence du prix de l'eau** : cette prestation confiée au cabinet CALIA Conseils a démarré en septembre 2018.

ASSAINISSEMENT

- + **Réalisation des travaux du Schéma directeur d'assainissement transport et traitement des eaux usées** dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'eau, en réduisant les rejets d'eaux usées par temps de pluie et en améliorant la qualité des rejets après traitement. Pour cela, on note en 2018 :
 - l'inauguration du Bassin de stockage/ restitution (BSR) des Vergnes (2 200 m³ - 3,9 M€)
 - le démarrage des travaux du BSR de Belle Ombre (10 000 m³ - 10 M€)
 - la réalisation des études d'avant-projet du BSR d'Herbet (36 000 m³ - 26 M€)
 - la poursuite du collecteur sud (Place des Ramacles à Aubière)
 - le lancement de la consultation pour l'extension et la bio-méthanisation des boues de la station d'épuration "Les 3 Rivières".
- + **Station "Les 3 Rivières"** : les automates des groupes électrogènes sont en cours de remplacement (fin des travaux durant 2019), les diffuseurs dans les bassins biologiques ont été remplacés permettant des baisses significatives de la consommation électrique (100k€/an).

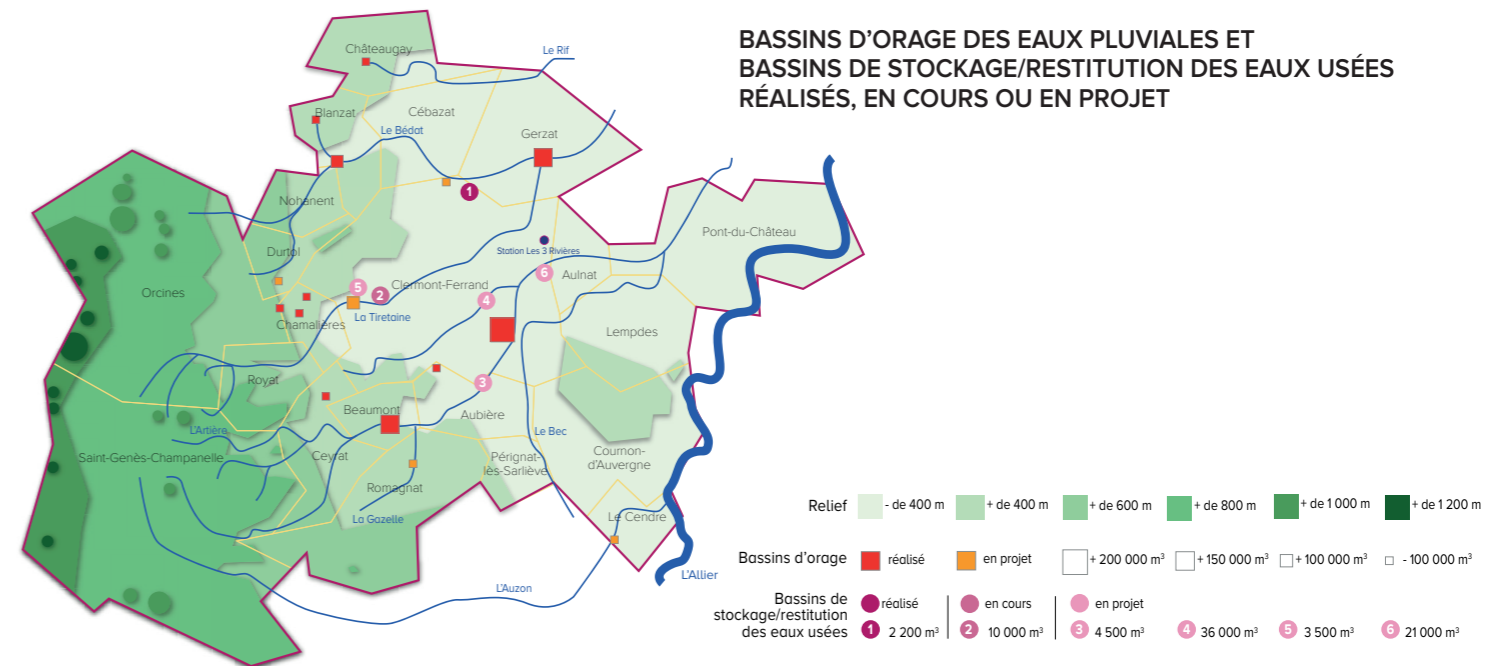
+ **Nohanent** : mise en œuvre d'une campagne de recherche d'inversions de branchements (eaux claires / eaux usées déversées dans le milieu naturel) et mise aux normes des habitations contrôlées.

EAU POTABLE

- + **Usine de Production d'Eau Potable (UPEP)** : une maîtrise d'œuvre adaptée a été lancée en vue de la réhabilitation de la structure de la passerelle métallique. L'étude diagnostic de la passerelle béton a conclu à la nécessaire réhabilitation pour renforcer l'ouvrage.
- + **Signature de conventions avec des collectivités** (Saint-Genès-Champanelle, CCAS de Clermont-Ferrand) pour des analyses légionelles dans les équipements communaux.
- + **Saint-Genès-Champanelle** : prise en régie de l'exploitation du réseau de distribution d'eau potable et du réseau d'assainissement. Adaptation de l'astreinte. Réalisation de l'enquête publique sur le forage de Tourtour F4 pour obtenir un arrêté de DUP en 2019.

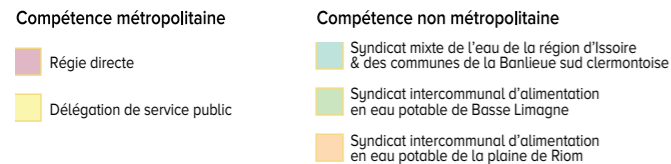
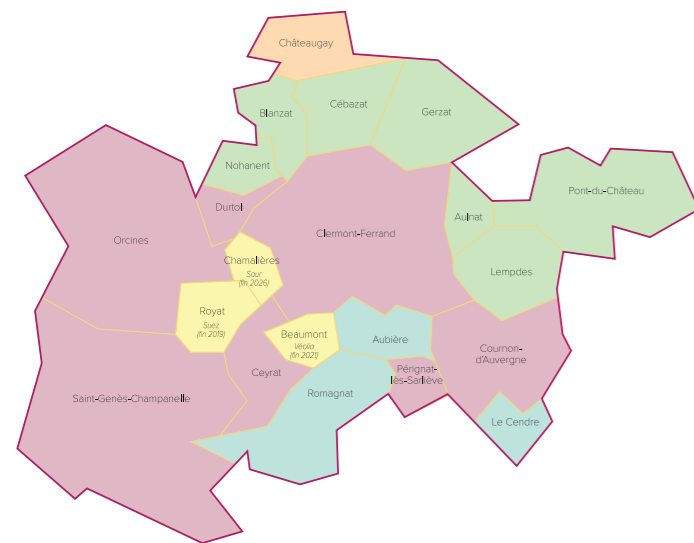
GEMAPI / EAUX PLUVIALES

- + **Labellisation du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI)** : il s'agit essentiellement d'actions de culture du risque (sensibilisation, étude pour anticiper le risque) et de mise en place de procédure de gestion de crise (alerte locale, organisation du PC de crise, gestion des déchets post inondation,...)
- + **Recensement et programmation de l'entretien des bassins d'orage** des communes (en domaine public).
- + **Rédaction du contrat territorial rivières** avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour une signature en 2019.
- + **Vidange du bassin de la Vallée du Bédat** : ce bassin est un bassin en eau permanente dédié à la pratique de la pêche. Sa vidange réglementaire tous les 5 ans est une opération d'entretien majeure. Elle a été réalisée fin 2017, avec une pêche de sauvetage des poissons. Après un assec de 10 mois et le curage du bassin, la remise en eau a ensuite été progressive avec réempoissonnement.

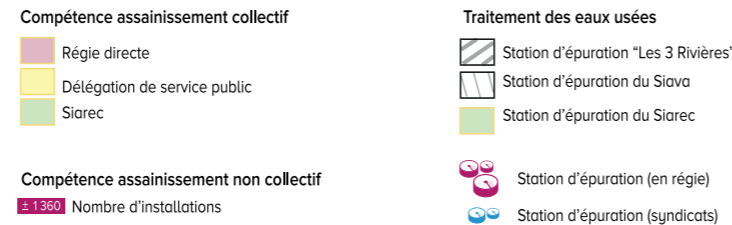
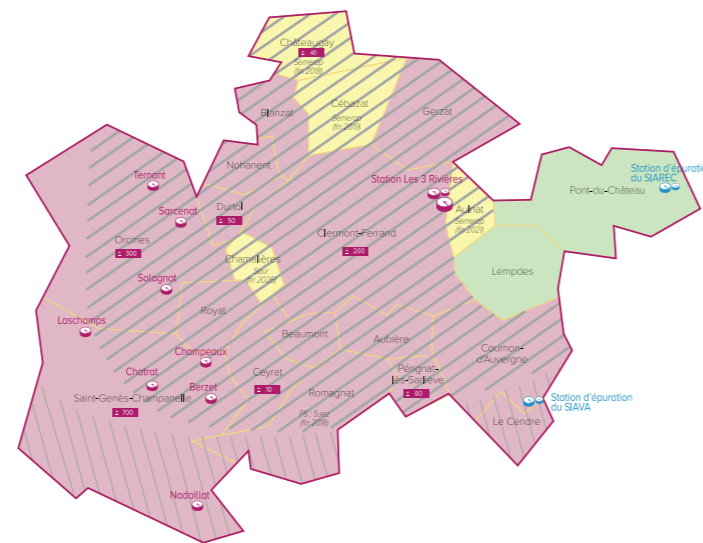


LE CYCLE DE L'EAU

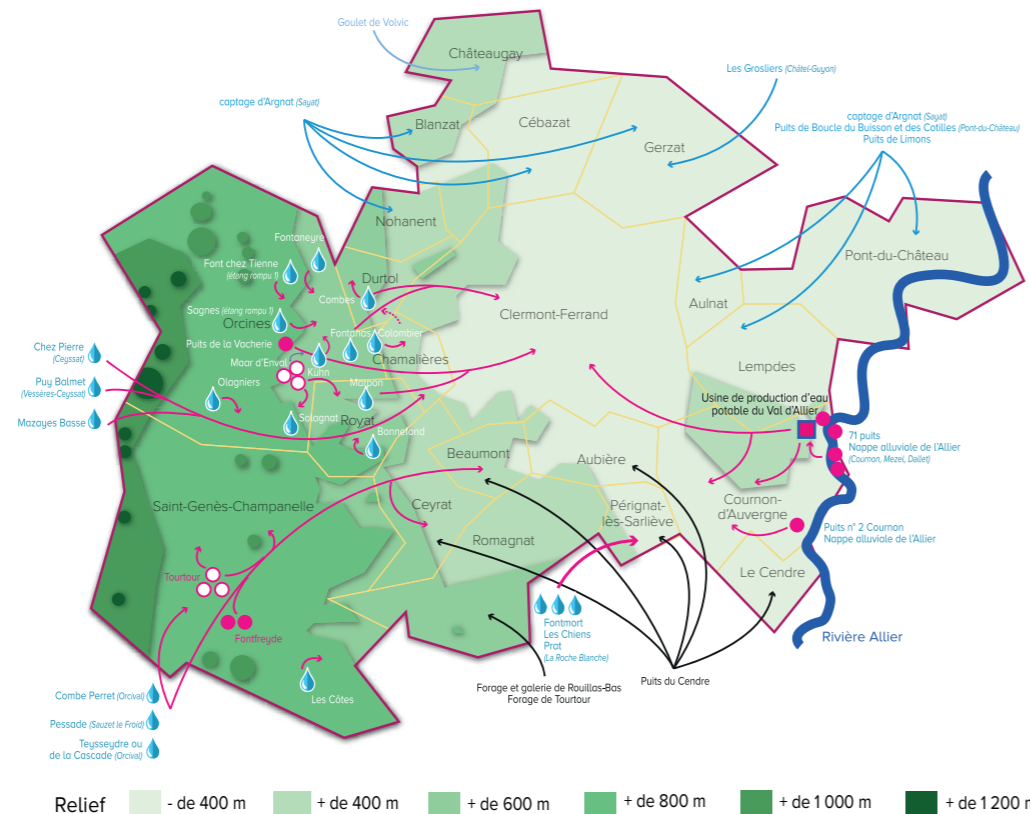
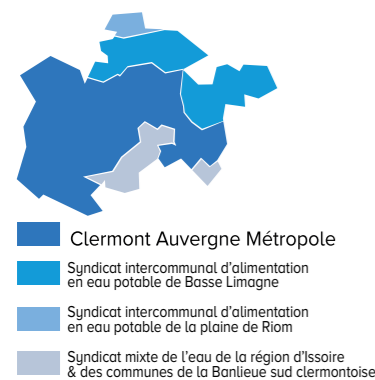
COMPÉTENCE EAU POTABLE au 1/01/2018



COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES au 1/01/2018



RESSOURCES EN EAU POTABLE



INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Nombre de factures « d'eau » éditées	63 409
56 392 en 2017. Les facturations de Saint-Genès-Champanelle, Ceyrat et Orcines se sont ajoutées suite au transfert de compétence.	
+ Nombre d'analyses de la qualité de l'eau	1 320
+ Taux de conformité de l'eau destinée à la consommation humaine	99,8 %
+ Nombre d'interventions assainissement	787
Contrôles de branchements assainissement	
	215
+ Nombre d'interventions de maintenance préventive	5 055
Ce chiffre montre un bon niveau de maintenance des installations	
+ Nombre d'interventions de maintenance curative	1 589
En 2018, la Métropole a pris en charge de nouveaux ouvrages à entretenir dont de nombreux sites vétustes et ne répondant pas aux obligations réglementaires	
+ Km de rivières entretenus	8,3

INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ Rendement du réseau de distribution	80,5 %
(il était de 76 % en 2017). Pour un réseau urbain, le rendement objectif est de 85 %. Le rendement actuel est donc correct mais à améliorer par la mise en place d'un programme de surveillance du réseau (sectorisation, recherche de fuites par des techniques acoustiques,...) et un programme de renouvellement des canalisations ciblé.	
+ Charge de pollution déversée dans les cours d'eau (en kg de DBO5 - cumul sur l'année)	701 700 kg DBO5
La DBO5 mesure la quantité de matière organique biodégradable contenue dans une eau. La charge de pollution déversée par les réseaux unitaires en temps de pluie est importante et représente 10 % environ du volume traité à la station "les 3 Rivières" et sera limitée à la fin de la réalisation du Schéma directeur d'assainissement.	
+ Volume d'eau déversée au milieu naturel par les réseaux en m ³	2 658 641 m ³
L'objectif du schéma directeur d'assainissement est de collecter, en temps de pluie, 2 millions de m ³ supplémentaires pour les traiter à la station "Les 3 Rivières" et diminuer ainsi le déversement au milieu naturel.	
+ Longueur de rivières ayant fait l'objet d'une opération de renaturation, en mètre linéaire	750
Ces opérations sont longues car nécessitant de maîtriser une partie du foncier.	

PERSPECTIVES 2019

- + **Développement de l'autosurveillance** de l'eau produite et distribuée, par le laboratoire de contrôle des eaux.
- + **Consultation pour le Schéma directeur Eau potable** afin de construire un programme de renouvellement des réseaux, rationaliser les ressources, les protéger et améliorer le rendement du réseau.
- + **Poursuite des mises à niveau d'équipements** : réhabilitation de postes de relèvement eaux usées et d'équipements eau potable, travaux d'extension et de rénovation de télégestion des ouvrages d'eau et assainissement et de supervision des ouvrages d'eau et assainissement.

- + **Poursuite du Schéma directeur d'Assainissement transport et traitement des eaux usées** : collecteur sud sur Beaumont, travaux du BSR Bel Ombre, consultation travaux pour le BSR des Sauzes, négociation du marché de conception réalisation pour les travaux de la station "les 3 Rivières".
- + **Signature du contrat territorial rivières** sur la base du XI^e programme de l'Agence de l'eau. Le précédent Contrat Territorial (2012-2016) avait permis d'engager des travaux d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux pour un montant de 3 M€ environ.

ESPACE PUBLIC ET VOIRIE

La Métropole assure, à la fois la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre des aménagements et des opérations de maintenance lourde d'espace public. Elle prend en charge l'essentiel des aspects de gestion patrimoniale de voirie (état des structures, des dépendances, de l'éclairage public, règlement de voirie). Elle est également chargée de maintenir des espaces publics de qualité en terme de propreté, d'entretien des voiries et des espaces verts sur voiries pour l'ensemble des 21 communes.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

VALORISER LES ESPACES PUBLICS ET GARANTIR LA SÉCURITÉ DES VOIES

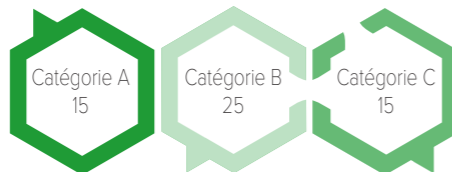
CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES CITOYENS

GARANTIR UN SERVICE DE PROXIMITÉ ET UN HAUT NIVEAU DE RÉACTIVITÉ À TOUS LES USAGERS

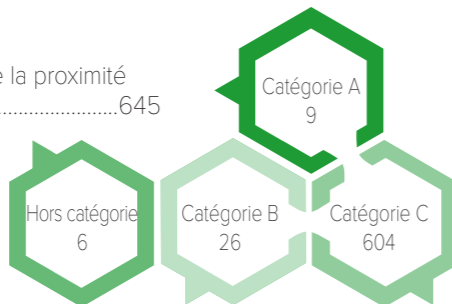
RECHERCHER LE MEILLEUR RAPPORT COÛT / SERVICE RENDU

DONNÉES RH AU 31/12/2018

Direction de l'ingénierie, d'aménagement et de mobilité
Agents 55
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 50,85 équivalents temps plein travaillés.



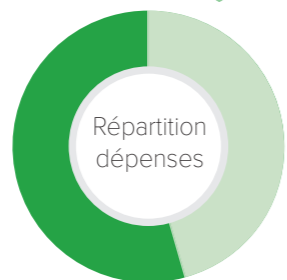
Direction de l'espace public et de la proximité
Agents 645
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 591,46 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

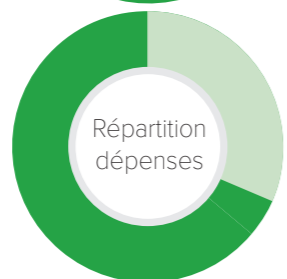
Espace public & proximité

Fonctionnement 4 798 394 €
Investissement 5 724 083 €



Ingénierie, aménagement & mobilité

Fonctionnement 5 526 223 €
Investissement 12 057 047 €



FAITS MARQUANTS 2018

Aménagement et gestion de la voirie

Place des Carmes à Clermont-Ferrand : la prescription de fouilles a retardé de 15 mois un démarrage de travaux initialement prévu à juillet 2018. L'année 2018 a permis de traiter cette question archéologique, ainsi qu'un certain nombre de points d'interface complexes avec la Manufacture Michelin et son chantier de construction du bâtiment d'accueil.

Secteur Kessler/Rabanesse à Clermont-Ferrand : les travaux d'aménagement sont terminés.

Déploiement de l'activité métropolitaine sur une part croissante du territoire métropolitain, notamment en phase de conception d'une mission de maîtrise d'œuvre (avenue de Clermont à Durtol, aménagement cyclable sur l'avenue Marius Michel à Gerzat, avenue Pasteur à Chamalières, rues Cocteau et Verne à Aulnat...).

Ce déploiement se poursuit tant au niveau des compétences (avec la concrétisation des projets en phase travaux) que sur le plan géographique (rue du Luc à Romagnat, rue de la Source à Lempdes...). Naturellement, l'activité concerne toujours beaucoup le territoire de Clermont-Ferrand, avec des opérations structurantes assumées en maîtrise d'œuvre intégrée comme les abords de la Scène Nationale, dont la phase travaux a démarré en 2018, mais aussi le pourtour du stade Philippe-Marcombes, ou encore l'accompagnement de l'émergence du quartier Saint-Jean.

Projets structurants : les équipes de maîtrise d'œuvre ont été sélectionnées sur la halte ferroviaire du Cendre et l'avenue Ernest-Cristal. Les études de l'avenue de l'Europe, à Lempdes, ont pu être finalisées pour un chantier en 2019.

Carrefours : réalisation du diagnostic des vingt carrefours de la commune de Chamalières, ainsi que l'amorce d'un travail pour remédier aux problèmes identifiés.

Gestion du patrimoine : le diagnostic de voirie s'est poursuivi selon le rythme prévu (2^e campagne de 550 km environ après les 300 km de 2017). L'année 2019 permettra de disposer d'une photographie précise de l'état des voiries métropolitaines.

SMTC : les travaux d'entretien de la plate forme du tramway ont nécessité de faciliter la circulation de la ligne de bus de substitution et d'adapter la programmation des feux dans les carrefours où se déroulaient les travaux. La Métropole est également intervenue dans les opérations d'amélioration de la vitesse des bus urbains, en liaison étroite avec les services du SMTC :

- création d'un contre sens bus rue de l'Oradou afin de supprimer un dé-natage de la ligne C.

• étude de déploiement de la priorité bus sur les lignes B et C entre l'esplanade et Royat. Ce projet lourd nécessite la modification du système de détection des véhicules et de communication avec le système de gestion des feux.

Éclairage public : il s'agit de maintenir le haut niveau de qualité du service rendu sur le territoire clermontois (télégestion, etc.), tout en assurant l'extension significative du périmètre d'intervention.

Le territoire chamaliérois est traité en gestion directe complète, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

Le territoire beaumontois est géré par le service métropolitain en fonctionnement uniquement, l'investissement relevant du S.I.E.G.

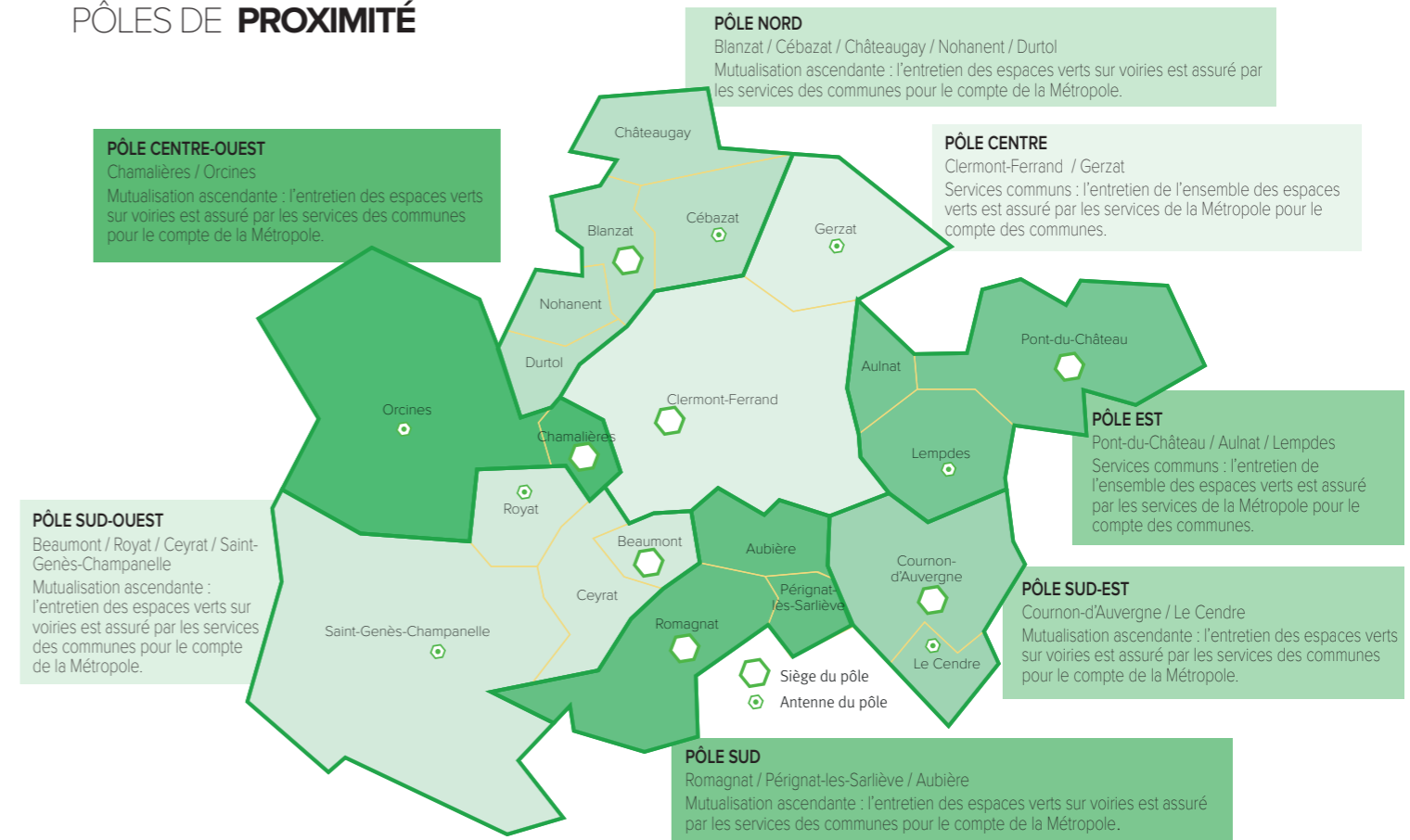
L'éclairage public des 18 communes restantes est toujours géré par le S.I.E.G sur le plan technique, la Métropole assumant la gestion administrative en liaison avec les exécutifs locaux.

L'année 2018 a permis aux services métropolitains et au S.I.E.G. de consolider les points d'échanges réguliers, visant à fluidifier les interactions, et débouchant notamment sur l'engagement par le S.I.E.G. d'un travail de diagnostic similaire à celui réalisé par le service métropolitain sur le territoire chamaliérois.

Espace public et proximité

Répartition des activités avec communes : réunions de travail avec les communes et structuration du fonctionnement des commissions locales.

PÔLES DE PROXIMITÉ



ESPACE PUBLIC ET VOIRIE

FAITS MARQUANTS 2018

- + **Transfert** : engagement des procédures de transfert des matériels et voiries, état des lieux et diagnostic du parc de véhicules et engins de la direction. Premiers investissements et premières mises à niveaux. Engagement du transfert d'une partie des routes départementales et des personnels afférents.
- + **Nombre de véhicules et engins transférés** : 440 dont 193 ont une ancienneté supérieure à 10 ans. Une dynamique de renouvellement est engagée (33 engins en 2017 pour 2,6 M€ et 25 engins en 2018 pour 1,7M€).
- + **Gestion de la flotte d'engins et de véhicules** : contribution à la réflexion sur la gestion de la flotte d'engins et de véhicules (acquisition, entretien, verdissement...)
- + **Viabilité hivernale et astreintes** : première mise en œuvre et ajustements de l'organisation.
- + **Acquisition et mise en service** de balayeuses transverses.
- + **Événementiel et manifestations** : gestion de la propreté et de la sécurité
- + **Mise en place d'outils** et de procédures de gestion comptable et RH unifiées.
- + **Budget** : mise en œuvre d'un nouvel outil de suivi.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Montant réalisé en voirie (11,6M€ en 2017).....	12 M€
+ Taux de réalisation	63,4 %
+ Nbre d'instruction d'autorisation d'urbanisme	410
+ Nbre de points lumineux	49 535
+ Coût de fonctionnement d'un foyer lumineux.....	86 €
+ Demandes Proxim'Cité (3 373 en 2017).....	4 742
+ Nombre de carrefours feux en gestion directe.....	316
• Nbre de sites ayant fait l'objet de travaux	65
• Nbre de carrefours ayant fait l'objet d'une maintenance préventive.....	25
• Nbre d'actions de réglage, mise au point de régulation du trafic.....	12
+ Nettoyement et viabilité	
• Kilométrage annuel d'un véhicule de propreté.....	53 000
• Nbre de machines.....	65
• Tonnage de balayage des machines du pôle Centre.....	2 114
• Tonnage des balayeurs à pieds du pôle Centre	809
• Nbre d'astreintes de viabilité hivernale en jour du pôle Centre.....	140
• Acquisition de sel pour le pôle Centre (en tonne)	1 785
+ Mobilier urbain et signalisation	
• Pose mobilier urbain, remplacement/réparation.....	3 098
• Pose panneaux, plaques de rue	1 509
• Pose de radars pédagogiques	103
• Linéaire de marquage routier entretenu (ml).....	30 718
• Surface de marquage routier entretenu (m ²).....	13 170
+ Production florale du service Techniques végétales :	
• Nbre de massifs floraux fournis.....	304
• Nbre de plantes annuelles produites.....	114 101
• Nbre de bisannuelles produites.....	73 232
• Nbre de bulbes fournis	31 515
• Nbre de vivaces produites	5 375
+ Gestion des arbres	
• Nbre d'arbres métropolitains	12 193

- Nbre d'arbres métropolitains élagués.....1 884
- Nbre d'arbres municipaux élagués
- Nbre d'arbres plantés (hiver 17-18)
- Nbre de variétés d'arbres différentes
- Nbre d'arbres échenillés.....516

- + Gestion des espaces verts par prestataire externe
 - surface espaces verts entretenus
 - Surface dés herbée
 - Mètres linéaires dés herbés.....

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- + Remplacement progressif du matériel portatif thermique d'entretien des espaces publics par du matériel électrique.
- + Dans les serres de la collectivité, développement de la production de plantes vivaces couvre-sol destinées à être plantées en pieds d'arbres et sur terre-pleins centraux.
- + Généralisation des méthodes de gestion agro-pastorale sur les sites pertinents.

PERSPECTIVES 2019

Aménagement et gestion de la voirie

- + **Gestion patrimoniale de voirie et intégration d'une partie du réseau départemental** : 240 km de voirie départementale vont intégrer le patrimoine routier de la Métropole. La gestion de ces ouvrages nécessite une ré-organisation à l'échelle de la Métropole.
- + **Diagnostic et plan de gestion des parcs de stationnement** : formulation de propositions en lien avec ce thème.

- + Poursuite de la démarche d'**élaboration d'un « plan de gestion de la voirie »**, initiée par le diagnostic de voirie débuté en 2017. Il enclenchera la démarche «règlement de voirie» et conduira à la mise en place d'un progiciel de gestion du parc des ouvrages d'art.

Signalisation lumineuse tricolore :

- Mise en œuvre du déploiement de la priorité bus sur les lignes B et C entre l'esplanade et Royat.
- Participation aux travaux «d'optimisation» de la vitesse du tramway lancés par le SMTC.
- Diagnostic du patrimoine de Signalisation sur la commune de Beaumont (en régie) et travail

avec le SIEG sur les 18 autres communes.

- Mise à niveau du poste central afin de pouvoir intégrer les carrefours des communes hors Clermont-Ferrand.

Espace public et proximité

- + **Mise en œuvre du transfert** des routes départementales et intégration des agents.
- + **Plan propreté** : relance du décapage d'espaces publics (plan propreté et engagement dans le déploiement de corbeilles enterrées sur l'ensemble du territoire).
- + **Plan métropolitain** de balayage mécanisé.
- + **Plan de Viabilité hivernale** métropolitain intégrant les routes départementales transférées.
- + **Qualification et répartition des espaces** avec les communes.
- + **Proxim'Cité** : analyse du fonctionnement des outils et moyens et réflexion sur l'évolution du dispositif.

- + **Véhicules et engins** : analyse des conditions de leur entretien et des réparations.

- + **Évaluation des coûts** des services communs en vue de leur facturation aux communes.

- + **Activités des pôles** : développement d'indicateurs communs de suivi, de documents graphiques et de communication portant sur l'intégralité des missions à engager.

LA CULTURE

La Métropole assure le fonctionnement de 21 équipements de lecture publique, 6 musées et un pôle de création musique-image. Sur le territoire, elle soutient les actions portées par les acteurs culturels associatifs ou municipaux.

La direction de la Culture comprend trois services (lecture publique, action culturelle, musées et patrimoine), un pôle ressources et une mission relation aux territoires en lien avec la candidature à la Capitale européenne de la Culture.

À partir du 1^{er} septembre 2019, elle intégrera le Conservatoire à rayonnement régional.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

FAIRE DE LA CULTURE UN LEVIER DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE PAR LA CONSTRUCTION, LA GESTION ET LE SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS À FORTE VISIBILITÉ

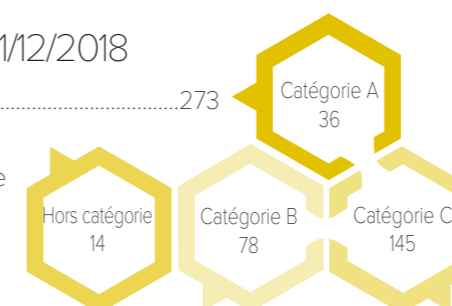
FAIRE DE LA CULTURE, UN OUTIL DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE PAR LE MAILLAGE DU TERRITOIRE D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET L'ANIMATION ET LA COORDINATION DE PROJETS

DÉVELOPPER LA POLITIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE À TRAVERS L'ACTION CULTURELLE, L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, LA LECTURE PUBLIQUE, LES MUSÉES ET LE PATRIMOINE.

DONNÉES RH AU 31/12/2018

Agents273

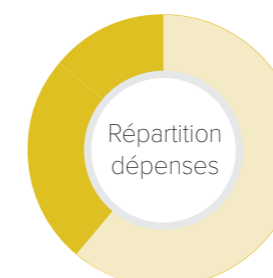
Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 226,18 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement 6 243 864 €
Investissement 3 923 050 €



FAITS MARQUANTS 2018

Lecture publique

+ **Réouverture de la bibliothèque Amélie-Murat à Chamalières** : l'équipement rénové permet d'accueillir de nouveaux publics et de proposer de nouveaux services. Il permet également de développer la pratique intergénérationnelle de jeux de société sur place.

+ **Médiathèque métropolitaine sur le site de l'Hôtel-Dieu** : lancement du concours d'architecte pour la médiathèque métropolitaine sur le site de l'Hôtel-Dieu.

En parallèle d'autres marchés ont été lancés, notamment le marché de diagnostic.

Sept groupes de travail thématiques (Accueil, Action culturelle, Collections, Nouveaux Services numériques, Patrimoine, Publics spécifiques, Services innovants) ont restitué les résultats de leurs travaux en décembre.

Une convention tripartite a été signée entre la Ville de Clermont-Ferrand, l'EPF et la Métropole pour la mise à disposition du foncier.

+ **Médiathèque Alain-Rey à Pont-du-Château** : approbation de l'avant projet définitif. L'acquisition du terrain est prévue au 1^{er} trimestre 2019.

+ **Médiathèque Alphonse-Daudet à Gerzat** : les travaux de gros oeuvre sont terminés et les travaux de second oeuvre ont été lancés dans la perspective d'une réouverture en mars 2019.

+ **Acquisition et mise en service de l'Ideas box**, une médiathèque mobile en kit permettant des actions hors-les-murs. l'Ideas Box s'ouvre en 20 mn pour créer un espace culturel de 100 m². Cet outil a été déployé lors de la Foire internationale de Cournon-d'Auvergne, des Rendez-vous du carnet de voyage et du Festival du Court-Métrage.

créativité
& attractivité

LA CULTURE

+ Logiciel de gestion des bibliothèques : les établissements de lecture publique sont dotés d'un logiciel nommé Carthame qui sert à gérer la circulation des documents, le catalogage, la liste des inscrits... En raison de son obsolescence et de sa non conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), une étude est lancée pour le remplacement de ce logiciel par un système intégré de gestion des bibliothèques (SIGB) de nouvelle génération.

+ Groupement de commandes pour l'acquisition des ressources numériques avec le Département. La finalité est de proposer un service d'accès à des ressources documentaires numériques plus lisible, plus visible, pour tous les habitants du Puy-de-Dôme, quel que soit leur lieu de résidence.

Action culturelle

+ Adoption de la stratégie métropolitaine de développement des industries culturelles et créatives : reconnu comme un levier d'attractivité et de croissance économique les secteurs de la culture et de la création font l'objet d'une attention particulière, dans le sillage de la candidature à la Capitale européenne de la culture.

Les actions reposent sur un accompagnement spécifique aux entrepreneurs de ces secteurs d'activités, d'une réflexion sur la création de pôles de visibilité ainsi que d'un développement de formations professionnelles ciblées.

+ Lancement de l'étude " Cité du Court " : sur proposition de l'association Sauve Qui Peut le Court Métrage, une réflexion a été lancée en septembre 2018 sur la création d'une " Cité du court ". L'objectif est d'envisager les scénarios possibles à une extension de La Jetée capable d'entraîner le développement de la filière audiovisuelle, dans le cadre de la stratégie " Industries culturelles et créatives ".

+ Approbation de l'Avant Projet Définitif de l'Équipement Communautaire de Proximité (ECP) d'Aubière.

+ Transfert du marché de maîtrise d'œuvre pour La Diode, permettant de lancer le projet, d'affiner le programme et de finaliser la phase avant projet sommaire (APS) en fin d'année 2018.

+ Pôle de création imago à Cébazat : augmentation conséquente de l'activité (+ 32 % du nombre d'heures d'utilisation annuelle) et lancement des opérations de préfiguration du futur espace musical du pôle culturel de Croix-de-Neyrat, avec les partenaires du quartier.

Musées et patrimoine

+ Intégration du musée de la Résistance : dissolution de l'association porteuse, transfert des personnels et des biens à la Métropole, diagnostic en cours sur la politique de valorisation des collections et la conservation des fonds.

+ Lancement du Plan Musées : l'objectif est de fixer le cadre du schéma de développement de la politique muséale dans toutes ses composantes.

+ Acquisitions majeures pour les musées : *La Présentation de Jésus au temple* par Louis de Boullogne (1654-1733) au MARQ et *Jupiter à l'anguipède*, sculpture gallo-romaine des 2^e, 3^e siècle après J.-C. pour le musée Bargoin.

+ Expositions :
Musée d'art Roger-Quilliot :
 - " *Intimités en plein air. Les paysages d'Edouard Vuillard et Ker-Xavier Roussel (1890-1944)* " du 2 mars au 24 juin. 14 898 visiteurs.
 - " *Dessins de sons* " installation en partenariat avec le Festival Musiques Démesurées.

Musée Bargoin :
 - " *Sorties de feuilles* " : *découvertes récentes à Cébazat* » du 14 février au 20 mai. 7 354 visiteurs.

- " *Voilées, que dévoilent l'art et la recherche ?* " du 7 février au 20 mai. 7 439 visiteurs
 - " *Déviations* " dans le cadre du FITE, du 30 juin au 6 janvier 2019. 10 404 visiteurs

Muséum Henri-Lecoq :
 - " *Mathissime* " du 20 février au 4 novembre. 23 865 visiteurs.

+ Collections :

Musée d'art Roger-Quilliot :
 - 740 objets d'art, 2 000 moulages de plâtre, 3 128 cartes postales et 216 militari ont été récolés en 2018. Le récolement décennal est désormais réalisé à 95%.

Muséum Henri-Lecoq :
 - 16 400 planches de l'herbier ont été numérisées dans le cadre du programme ReColNat, porté par le MnHn de Paris.

Musée Bargoin :
 - 10 615 objets ont été récolés.

+ Développement des publics : avec notamment l'instauration d'un tarif spécifique de visites guidées pour les structures des champs sociaux (handicap, hospitalier), l'élargissement de la gratuité aux bénéficiaires de minimas sociaux et le développement d'une offre spécifique en direction des familles.

Mission Relation aux territoires

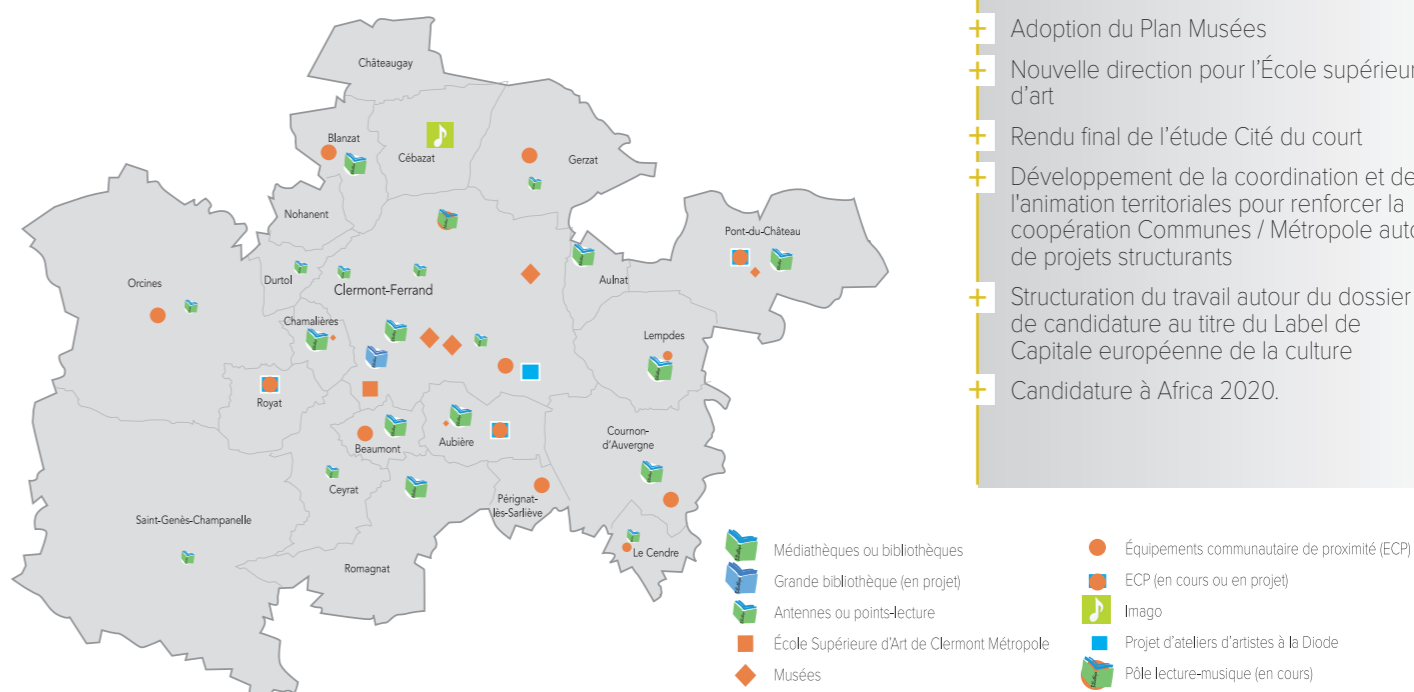
+ Démarrage de la mission Relation aux territoires par :

- des rencontres avec les communes autour de la politique culturelle de la Métropole et l'élaboration d'un document « Constats des relations entre les communes et la Métropole »
- l'appui au déploiement d'Effervescences sur la Métropole
- l'approche méthodologique avec l'Équipe Capitale européenne de la culture pour l'insertion de la Mission Relations aux territoires dans la stratégie « Dossier de candidature »
- le nouvel Appel à projet Politique de la Ville pour la partie culture
- le travail sur l'Urbanisme culturel.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

	2017	2018
+ Lecture publique		
- Nombre d'ouvrages empruntés en bibliothèques	1 508 182	1 540 141
- Nombres d'inscrits en bibliothèques	34 814	34 242
- Achat de documents	44 024	36 824
- Nombre d'événements organisés (hors accueil de classe)	1 412	1 333
+ Action culturelle		
- Heures studio imago	2 226	2 948
- Nombre projets musicaux accueillis imago	82	99
- Nombre d'associations soutenues	48	42
- Montant total des subventions octroyées	4 361 750	4 385 850
(dont École supérieure d'art Clermont Métropole)	2 579 500	2 595 850
+ Musées et patrimoines		
- Fréquentation des musées	106 488	84 273
- Part des entrées gratuites en %	77,6	83,3
- Premiers dimanches du mois	14 231	8 321
- Fréquentation scolaire	21 706	16 965
- Nombre d'enfants dans le cadre des parcours culturels	2 905	3 946
+ Mission relation aux territoires		
- Nombre de rencontres avec les communes		18

ÉQUIPEMENTS CULTURELS



PERSPECTIVES 2019

- + Médiathèque de Gerzat : inauguration
- + Médiathèques de Croix-de-Neyrat et de Pont-du-Château : 1^{er} pierre
- + ECP Aubière : démarrage des travaux
- + La Diode : démarrage des travaux
- + Salle des ex-voto du musée Bargoin : choix du maître d'œuvre
- + Musées : lancement de l'étude préalable pour des réserves externalisées
- + Médiathèque de l'Hôtel-Dieu : choix du maître d'œuvre
- + Inventaire du patrimoine viticole métropolitain
- + Choix du logiciel réinformaton du logiciel de gestion des bibliothèques et déploiement
- + Coordination des Journées européennes du patrimoine au niveau métropolitain en lien avec Effervescences et la Capitale européenne de la culture
- + Redéfinition des circuits et missions des bibliobus, réflexion sur le rôle des annexes
- + Transfert du Conservatoire à rayonnement régional
- + Évaluation du coût pluriannuel de fonctionnement 2020-2024
- + Création d'une newsletter interne à la direction et d'un livret d'accueil
- + Adoption du Plan Musées
- + Nouvelle direction pour l'École supérieure d'art
- + Rendu final de l'étude Cité du court
- + Développement de la coordination et de l'animation territoriales pour renforcer la coopération Communes / Métropole autour de projets structurants
- + Structuration du travail autour du dossier de candidature au titre du Label de Capitale européenne de la culture
- + Candidature à Africa 2020.

LE SPORT

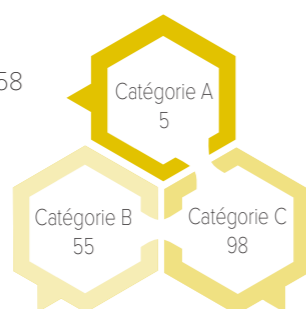
La politique sportive communautaire s'appuie sur un effectif d'environ 160 agents permanents pour environ 35 000 heures d'ouverture et 1,1 M d'utilisateurs par an.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- CONSTRUIRE, AMÉNAGER, ENTREtenir ET GÉRER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN
- CONTRIBUER À LA PROMOTION DU SPORT SUR LE TERRITOIRE
- FAVORISER L'ACCÈS À TOUS LES NIVEAUX DE PRATIQUE SPORTIVE
- SOUTENIR LES SPORTIFS DE RANG NATIONAL ET INTERNATIONAL
- DÉVELOPPER L'IMAGE « SPORT / LOISIRS NATURE » ET « BIEN-ÊTRE / SANTÉ »

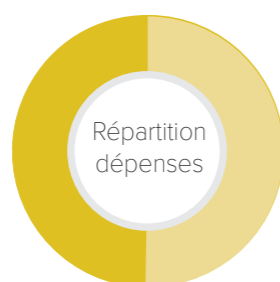
DONNÉES RH AU 31/12/2018

Agents permanents..... 158
 Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 201,88 équivalents temps plein travaillés. Ne sont pas pris en compte : les agents mis à disposition des clubs sportifs, les agents en arrêt longue maladie et les agents sans durée de travail hebdomadaire fixe.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement 2 908 000 €
 dont 2 789 150 € sont consacrés à l'entretien du patrimoine bâti.
 Investissement 2 966 000 €



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 215 000 €.

FAITS MARQUANTS 2018

- + **Déménagement de la Direction** des sports, au 63 avenue de l'Union Soviétique, en janvier 2018.
- + **Les clubs sportifs accompagnés** par des aides directes se maintiennent ou montent d'une division pour la saison 2018/2019.
- + **Centre d'activités et de loisirs verts** à Saint-Genès-Champanelle : démarrage des travaux.
- + **Projet d'extension du stade Gabriel-Montpied** : le conseil métropolitain vote le lancement du concours de maîtrise d'œuvre.
- + **Site des Gravanches** : 2^e année de fonctionnement métropolitain et poursuite des investissements engagés pour améliorer les conditions d'accueil.
- + **Centre d'hébergement à Ceyrat** : création de l'association qui sera amenée à gérer l'équipement à sa livraison.
- + **Stade nautique Pierre-de-Coubertin** : Inauguration des nouvelles installations après 14 mois de travaux.
- + **Piscine Jacques-Magnier** : réfection des sols, phase 1 des travaux.
- + **Piscine Marcel-Boubat** : réalisation des mesures de température dans le cadre de la procédure juridique.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Fréquentation des équipements

Équipement	Nombre	Tendance
Artenium	53 660	↘ 17 %
Stadium Jean-Pellez	81 240	→
Stade Gabriel-Montpied	169 747	↘ 7 %
Stade des Gravanches	213 730	↗ 9 %
Patinoire	164 152	↘ 6 %
Stade nautique Pierre-de-Coubertin	254 799	→
Centre aquatique Les Hautes-Roches	310 854	→
Piscine Marcel-Boubat	95 341	↗ 14 %
Piscine Androsace	107 258	↗ 4 %
Piscine Jacques-Magnier	52 847	↘ 7 %

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ Actions :

- réhabilitation de l'ancien bassin de la piscine Pierre-de-Coubertin : panneau solaire et premier bassin intérieur avec bache thermique
- Remplacement de l'éclairage de la patinoire par des ampoules LED de nouvelle technologie
- Raccordement du stade Gabriel-Montpied au réseau de chaleur

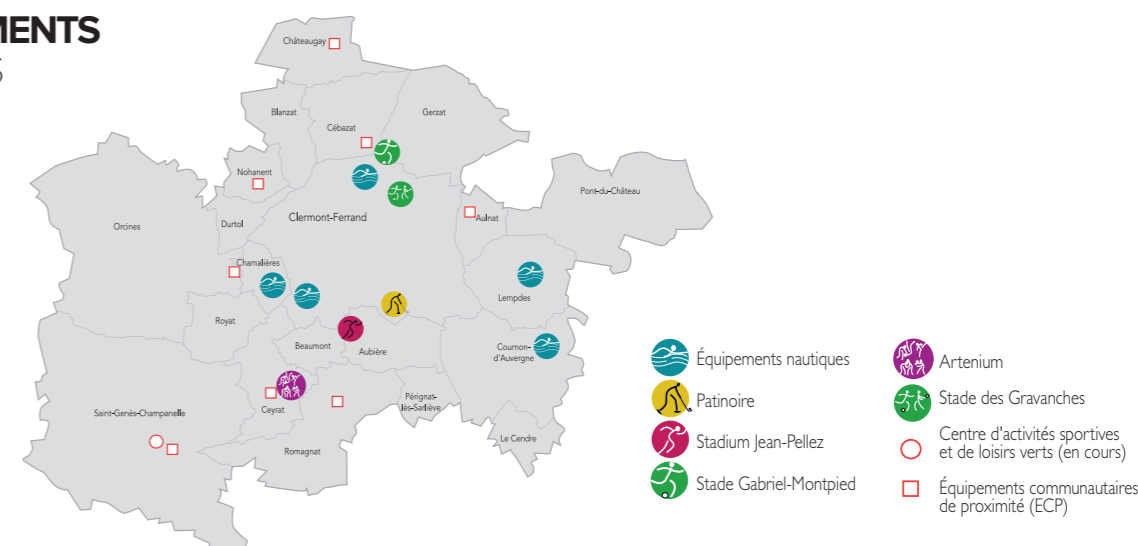
+ Les indicateurs suivants sont en cours de consolidation :

- Consommation énergétique des sites
- Nombre de dépassement de la valeur moyenne d'exposition (VME en pollution atmosphérique) pour l'air intérieur
- Consommation d'eau pour les terrains de sport
- Consommation d'électricité liée aux éclairages des stades

PERSPECTIVES 2019

- + Livraison et ouverture du **centre d'activités et de loisirs verts** à Saint-Genès-Champanelle.
- + Lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour le **projet d'extension du stade Gabriel-Montpied**.
- + Délibération pour lancer le programme de **réhabilitation du centre aquatique les Hautes-Roches** à Chamalières.
- + Phase 2 de la réfection des sols à la **piscine Jacques-Magnier** (dernière phase).
- + **Stade nautique Coubertin** : ouverture de l'espace jeux d'eau extérieurs.
- + Passage en comité technique pour la **création des postes** à Saint-Genès-Champanelle (2 postes), au Stade nautique Pierre-de-Coubertin (2 postes) et à la patinoire (4 postes).
- + **Patinoire** : rénovation de la piste
- + Poursuite de l'accompagnement des projets sportifs (**Subventions et marchés de prestation**).

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



LE TOURISME

La direction Tourisme et Relations internationales participe à la définition et au suivi de la politique de développement touristique du territoire et au positionnement de la Métropole sur le champ des relations internationales en lien avec les compétences exercées et en lien avec la Ville centre, le Département et la Région.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- DÉVELOPPER L'IMAGE ET LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE
- ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME DANS LEUR DÉVELOPPEMENT
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME URBAIN ET CULTUREL
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME D'AFFAIRES
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME SPORTIF ET PLEINE NATURE
- VALORISER UNE DESTINATION DE BIEN-ÊTRE ET DE SANTÉ

DONNÉES RH AU 31/12/2018

Agents4

Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 4 équivalents temps plein travaillés. 2 ETP sont mis à disposition de la SPL Clermont Auvergne Tourisme.



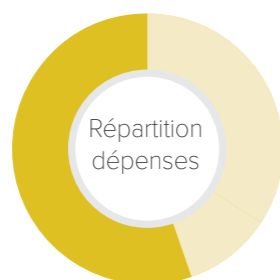
DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement2 345 060 €

Investissement2 896 937 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 197 466 €



FAITS MARQUANTS 2018

Auberge de Jeunesse : la construction du bâtiment qui abritera l'auberge de Jeunesse de la métropole a débuté après la signature du contrat de VEFA avec la société Quartus. Sa livraison interviendra le 31 octobre 2019. La Métropole a fait le choix d'un mode de gestion par une convention d'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public) qui mettra à disposition du futur gestionnaire une auberge de Jeunesse meublée. Une étude de faisabilité pour le projet a notamment permis de connaître l'environnement concurrentiel du futur établissement et d'envisager son positionnement commercial.

Étude sur l'hébergement touristique métropolitain dont les principaux objectifs étaient de :

- Connaître les caractéristiques du territoire dans le domaine du tourisme et définir les options envisageables pour la Métropole en terme de développement
- Connaître les caractéristiques et performances des hébergements touristiques
- Connaître les évolutions de l'offre et de la demande
- Définir les besoins du territoire en incluant une analyse comparative avec d'autres territoires
- Connaître les outils mobilisables par la Métropole pour agir sur le parc des hébergements touristiques.

Une tranche optionnelle est prévue afin de définir un plan d'actions en faveur de l'hébergement touristique.

L'étude a débuté en juin 2018 et 3 comités de pilotage se sont tenus. Les résultats ont fait l'objet d'une présentation au Bureau métropolitain du 7 décembre 2018.

Mise en place d'un **contrat de Délégation de Service Public** avec la **SPL Clermont Auvergne Tourisme**.

Bilan de la Taxe de séjour métropolitaine (au 3 avril 2019) :



En 2016, la taxe de séjour était appliquée sur 8 communes. En 2018, on observe une baisse de la fréquentation touristique de l'ordre de 4,5 % par rapport à 2017.

Mise en place d'un observatoire du tourisme : Clermont Auvergne Métropole et Vichy Communauté ont missionné l'Agence d'Urbanisme sur l'opportunité et la faisabilité de la création d'un observatoire du tourisme. Un groupe technique a été constitué avec l'ensemble des partenaires : CCI du Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole, Allier Tourisme, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, SPL Clermont Auvergne Tourisme, Vichy Communauté, Auvergne Rhône Alpes Tourisme.... La création d'un observatoire du tourisme a été validée lors du comité de pilotage de OSE, en octobre 2018. Riom Limagne et Volcans et Mond'Arverne ont rejoint la démarche.

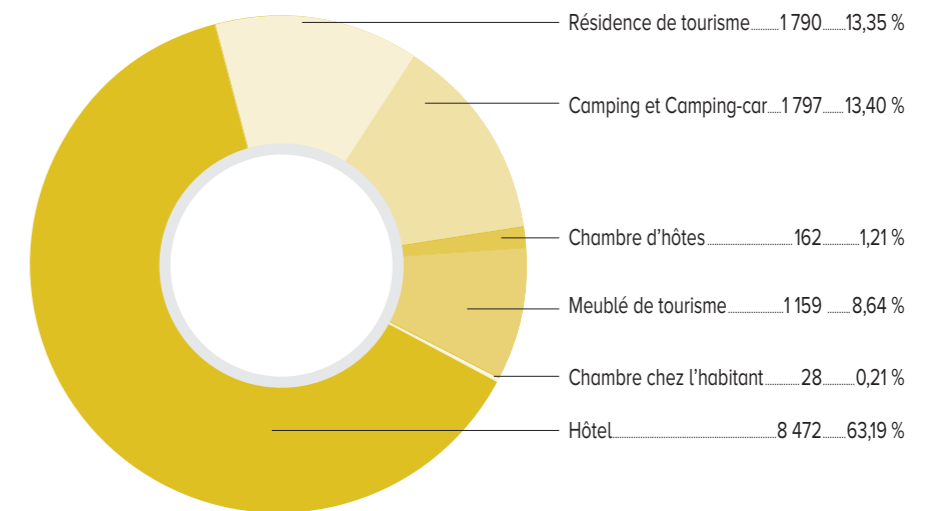
Accompagnement des propriétaires et gestionnaires d'hébergements touristiques : une réunion d'information technique sur la fiscalité s'est tenue à destination des propriétaires et gestionnaires de meublés de tourisme et un Guide pratique du loueur de meublé de tourisme a été élaboré.

Suivi du projet GR89 Chemin de Montaigne qui va relier Lyon à Bordeaux en traversant le territoire de la Métropole.

PORTRAIT DE TERRITOIRE

- + **1,5 million de nuitées touristiques** dont 70 % réalisées en hôtellerie.
- + **84 M€** dépensés par la clientèle touristique sur le territoire.
- + **6 800 emplois salariés** liés au tourisme.
- + **13 400 lits marchands** + 1 200 lits sur airbnb. 567 hébergements touristiques.
- + **4,4 M€ consacrés au développement du tourisme** par Clermont Auvergne Métropole en 2018.

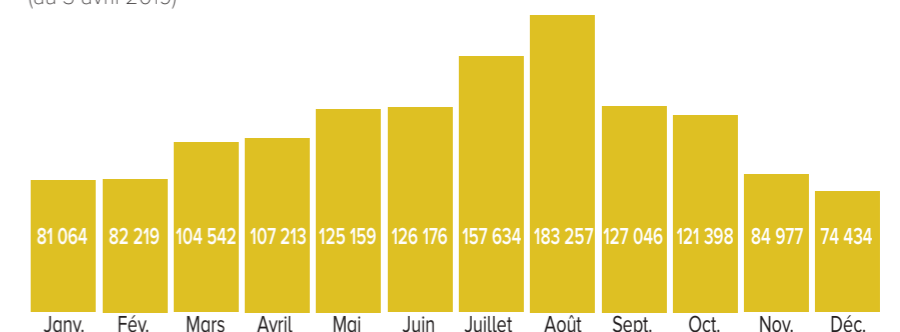
RÉPARTITION DE LA CAPACITÉ / TYPE D'HÉBERGEMENT



Intégralité des logements ouverts à la location en 2018, hors airbnb.

FRÉQUENTATION ANNUELLE / NBRE DE NUITÉES 2018

(au 3 avril 2019)



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Clermont Auvergne Métropole souhaite inscrire pleinement l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation comme les piliers fondamentaux de son avenir, pour l'attractivité, le développement et le rayonnement du territoire métropolitain.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

CONSOLIDER LE SOCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

ACCENTUER LA QUALITÉ DES ACTIONS DÉVELOPPÉES ET LEUR VISIBILITÉ AUX PLANS RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS COLLABORATIFS, STRUCTURANTS ET IDENTIFIANTS

ÉLABORER PUIS METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS LISIBLES ET ORIGINAUX EN FAVEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE, DE LA RECHERCHE ET DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

DONNÉES RH AU 31/12/2018

Agents 5

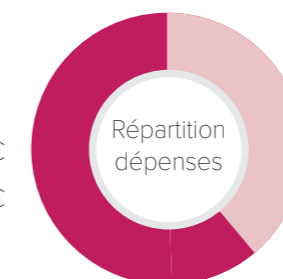
Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 5,61 équivalents temps plein travaillés, 2 agents de la DAE travaillant en partie pour la DESRI.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement 1 806 452 €

Investissement 2 847 420 €



FAITS MARQUANTS 2018

+ Programme Clermont Innovation / Création :

- avec le projet lauréat Vitabeilles qui vise à développer un produit efficace alternatif aux pesticides chimiques, à partir de matières premières telles que le marc de café et les feuilles caducifoliées. Clermont Auvergne Métropole a apporté son soutien à hauteur de 35 000 €.
- avec le projet lauréat uSu-Tech pour la conception de capteurs de gaz miniaturisés à destination des réseaux de stations de qualité de l'air et des localisations critiques telles que les écoles ou maisons de retraite). Clermont Auvergne Métropole a apporté son soutien à hauteur de 35 000 €.

Programme Clermont Innovation / Recherche-Action :

- avec le projet lauréat "Application mobile pour l'analyse des risques santé et environnement des produits cosmétiques", Il s'agit d'analyser la composition des produits cosmétiques et informer le consommateur sur les risques santé et environnement associés. Clermont Auvergne Métropole a apporté son soutien à hauteur de 35 000 €.
- avec le projet lauréat "Spatialisation sous contraintes des scénarios du Projet Alimentaire Territorial". Clermont Auvergne Métropole a apporté son soutien à hauteur de 35 000 €.

Laboratoire d'Innovation Territorial grandes cultures Auvergne : participation à la gouvernance, financement de l'animation et des projet à hauteur de 300 000 € sur deux ans.

Projet collaboratif de Recherche et Développement du Fonds Unique Interministériel 2bmulch

- pour le développement d'un nouveau film de paillage biodégradable et bioassimilable. Clermont Auvergne Métropole apporte son soutien à hauteur de 142 000 € sur 3 ans à partir de 2018.

Thèse : "Transformation de la matière organique des nuages prélevés au puy de Dôme par les micro-organismes. Impact sur le climat". Le Centre national de la Recherche scientifique porte le projet en partenariat avec l'Institut de Chimie de Clermont Ferrand et l'Observatoire de Physique du Globe. Clermont Auvergne Métropole le soutient par une aide de 110 000 € sur 4 ans.

art de vivre & d'entreprendre

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

La Direction de l'accompagnement des entreprises a pour vocation de créer un environnement favorable à l'implantation et au développement des entreprises, proposer une offre claire et simple aux entreprises, aux investisseurs et financeurs.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

STRUCTURER UN ESPACE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

RENFORCER LA COHÉSION DE TOUS LES ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS DU TERRITOIRE

RENFORCER ET AMÉLIORER LA GESTION DE L'OFFRE FONCIÈRE

VEILLER À UNE MEILLEURE INTÉGRATION URBAINE DES ZONES ÉCONOMIQUES

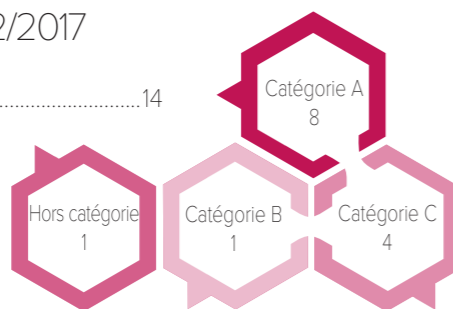
DÉVELOPPER DES SITES D'EXCELLENCE DE RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

FAVORISER LA CRÉATION ET LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

DONNÉES RH AU 31/12/2017

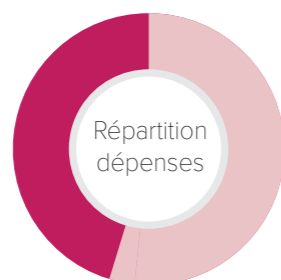
Agents14

Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 12,35 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement3 887 789 €
Investissement3 181 003 €



FAITS MARQUANTS 2018

+ **Document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC) du Grand Clermont** : la Métropole a défini et demandé des adaptations de forme et de fond au projet de DAAC pour renforcer la clarté du document et assurer la solidité juridique de ses orientations.

+ **Parcs de Développement stratégique** : deux espaces positionnés sur des vocations différentes mais formant bien un seul et même parc de développement sont définis :
 • Parc Sarliève Nord : un parc productif dédié aux industries 4.0 et aux mobilités.
 • Parc Sarliève Sud : un éco-parc sciences et économie du vivant, en lien avec la plaine agricole et le programme alimentaire territorial (PAT).

+ **Requalification des zones d'activités** : une programmation pluriannuelle est prévue pour financer les opérations de requalification :
 • sur le secteur nord (Ladoux - Parc Logistique - Les Montels) sur la base d'un programme de travaux d'environ 35M€ HT
 • à Lempdes sur la base d'un programme de travaux de 8,3 M€ HT
 • à Cournon / Le Cendre sur la base d'un programme de travaux de 25,8M€ HT.

En mai 2018, la phase opérationnelle a démarré, la Métropole ayant confié ses opérations à la SPL Clermont Auvergne par mandat.
 La consultation pour la définition du projet de requalification du pôle économique du Brézet a été lancée.

+ Construction d'un **nouveau projet de direction**.

+ Définition d'une **nouvelle offre aux entreprises**.

+ Création du **portail économique métropolitain « Invest in Clermont »**.

+ **La vidéoprotection sur le domaine public des ZAE** : trois sites sont équipés :
 • le Parc technologique en 2014
 • les Montels en 2017
 • le Parc Technologique de la Pardieu en 2018.
 Un travail a été effectué sur la zone du Brézet en partenariat avec l'association des entreprises (Réflexe Brézet) et la préfecture.

+ **L'entretien des ZAE** : il porte sur le domaine public et comprend l'entretien des espaces verts, le nettoyage de la voirie, les travaux de réfection de la voirie et de ses abords et le bon maintien de l'éclairage

- montant des crédits affectés à l'entretien des espaces verts : 190 000 €
- montants des crédits affectés aux travaux de voirie : 900 000 €

À noter la réfection des trottoirs sur la zone de Ladoux pour un montant de 109 000 € ou les travaux sur le parc logistique en vue de l'accueil de nouvelles entreprises et dont le montant s'est élevé à 273 000 €.

+ **Signalétique** : une campagne de mise à jour a été lancée pour intégrer la nouvelle charte graphique de la Métropole.

+ **215 000 €** : la Métropole apporte un soutien financier aux structures qui interviennent sur la base de conventions de partenariat, dans l'accompagnement et le financement des projets de création et jeunes entreprises (voir tableau ci-après).

+ **Les équipements à vocation économique** :

- Pascalis 1 : 4 nouvelles entreprises
Nbre de collaborateurs : 79
- Pascalis 2 : 2 nouvelles entreprises
Nbre de collaborateurs : 33
- Claret : 6 nouvelles entreprises
Nbre de collaborateurs : 26
- Le Brézet : 71 collaborateurs
- Le Panoramic : 15 collaborateurs

Une évaluation de la politique publique d'hébergement des jeunes entreprises a été lancée.

+ **Réseau régional des pépinières AURA Pep's** : la Métropole a adhéré à cette structure d'échanges pour la création, l'amélioration, la professionnalisation et l'évolution des pépinières d'entreprises et incubateurs en tant qu'outils de développement économique local.

+ **Soutien aux activités de proximité** : la Métropole a soutenu 8 projets de création/développement d'entreprises exerçant une activité de proximité via un programme de subventions s'élevant à 50 000 €.

LES STRUCTURES SUBVENTIONNÉES

+ ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) développe le micro crédit pour les personnes exclues du système bancaire. Subvention : 25 000 €	131 entrepreneurs financés
+ APPUY CRÉATEURS s'adresse à des créateurs auvergnats (en majorité demandeurs d'emploi), souhaitant tester leur projet d'activité économique en grandeur nature, dans un cadre sécurisé. Subvention : 25 000 €	106 entrepreneurs accompagnés
+ FRANCE ACTIVE AUVERGNE accompagne le montage économique et financier des projets en proposant des garanties sur emprunt bancaire, apports remboursables ou primes. Subvention : 50 000 €	49 entreprises financées
+ RÉSEAU ENTREPRENDRE AUVERGNE, accompagne les porteurs de projet créateurs d'emplois, au travers d'un réseau de chefs d'entreprises et d'un financement. Subvention : 25 000 €	5 entrepreneurs accompagnés & financés
+ BGE AUVERGNE accompagne les porteurs de projet depuis le montage du projet jusqu'à la concrétisation et le développement de l'entreprise. Subvention : 15 000 €	361 entrepreneurs accompagnés
+ INITIATIVE CLERMONT METROPOLE accompagne et finance la création d'entreprises au travers de prêts personnels sans garantie ni intérêt. Subvention : 55 000 €	91 entrepreneurs financés
+ COAGIR accompagne les personnes qui souhaitent tester leur projet dans le cadre d'un parcours structuré et sécurisant. Subvention : 10 000 €	35 entrepreneurs accompagnés
+ AUVERGNE BUSINESS ANGELS accompagne les entrepreneurs en mobilisant les investisseurs privés de proximité. Subvention : 10 000 €	2 entrepreneurs financés

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Nombre d'entrepreneurs accompagnés.....	780
+ Nombre de personnes sensibilisées à l'entrepreneuriat dans les quartiers.....	174
+ Nombre d'entreprises hébergées en pépinières et hôtels d'entreprises.....	35
+ Nombre d'emplois en pépinières et hôtels d'entreprises.....	225
+ Nombre de dossiers d'implantation suivis.....	200
+ Dossiers d'implantation significatives en investissement ou en développement....	10
+ Surfaces vendues en zones d'activités	10 ha pour 14 projets

PERSPECTIVES 2019

- + **Mise en place d'un plan de gestion d'entretien des zones d'activités** permettant une meilleure coordination de l'ensemble des services de la Métropole et une plus grande réactivité vis-à-vis des demandes des entreprises.
- + **Prise en charge de nouvelles zones d'activités** du fait de la fin des concessions SEau.
- + **Vidéoprotection** : installation programmée pour septembre sur la zone du Brézet ainsi qu'une étude pour la zone de Cournon en vue d'une installation effective début 2020.
- + **Animation partenariale** de l'écosystème entrepreneurial.
- + Mise en œuvre d'une **feuille de route stratégique des pépinières d'entreprises**.
- + Rédaction du **dossier de candidature French Tech** et création de l'**association « Clermont Auvergne French Tech »**.
- + Création de la **société de Capital Investissement « Métropoles Innovation »**.
- + **Soutien aux activités de proximité** : rendre ce programme plus ambitieux grâce à une enveloppe budgétaire de 100 000 €.

L'EMPLOI ET L'INSERTION

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) agit pour l'insertion professionnelle des publics très éloignés de l'emploi au travers de la mobilisation croisée des dispositifs de droit commun existants, développe en propre des outils et actions pour un accompagnement renforcé et individualisé.

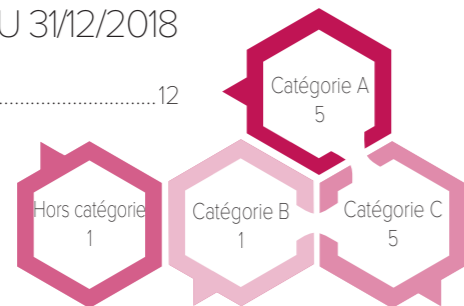
En matière de solidarité, la direction Emploi Insertion Solidarité a poursuivi les travaux nécessaires à l'intégration de 2 nouvelles compétences : le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et la prévention spécialisée.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- SOUTENIR L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE
- FAVORISER LA CRÉATION ET LA CROISSANCE DES ENTREPRISES
- SOUTENIR ET IMPULSER DES EXPÉRIMENTATIONS SUR LE TERRITOIRE
- METTRE EN OEUVRE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE SUR LE TERRITOIRE
- ORGANISER LE FONDS MÉTROPOLITAIN D'AIDE AUX JEUNES

DONNÉES RH AU 31/12/2018

Agents permanents.....12

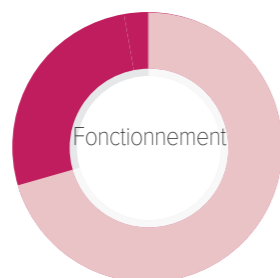


Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 12 équivalents temps plein travaillés.

DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement

Dépenses2 166 225 €
Recettes.....892 735 €



FAITS MARQUANTS 2018

+ PLIE :

- Les publics sont orientés vers le PLIE par un réseau de plus de 50 prescripteurs : CCAS, Pôle Emploi, travailleurs sociaux, associations...
- 1 620 participants accompagnés soit une hausse de 27 % sur le protocole d'accord 2015-2020
- de nombreuses actions de retour à l'emploi comme les chantiers école BTP et service, Créative ou l'ambition au féminin avec le CIDFF63 ou l'opération « Ouvre-Boîtes » avec Auvergne Active.
- Poursuite des 4 chantiers d'insertion métropolitains (Livre, Costume, Rivières et Sentiers) et la mobilisation pour la création d'un 5^e chantier d'insertion « Vélo » avec le SMTC, le groupe Job'agglo et l'entreprise Vélogik,
- 213 585 heures de travail réalisées sur les clauses sociales, soit 119 équivalents temps plein au profit de 354 personnes.

+ Missions locales :

- Clermont Auvergne Métropole soutient :
 - la mission locale de Clermont Métropole et Volcans : 290 000 € de subvention et un montant prévisionnel de 215 195 € de prise en charge des loyers des locaux situés bd Jouhaux,
 - la mission locale du secteur de Cournon-d'Auvergne : 71 500 € de subvention, également financée par les communes de Cournon-d'Auvergne, Le Cendre, Pont-du-Château et Lempdes.
- 5 047 jeunes sont suivis par les missions locales
- Présentation des bilans des deux missions locales en commission économie/emploi
- Poursuite de la garantie jeunes et développement des actions expérimentales, notamment soutenus dans le cadre du contrat de ville.

+ Préparation du transfert des compétences « Prévention spécialisée » et « Fond d'aides aux Jeunes »

- Le rattachement de ces 2 compétences au sein de la DEIS permet de réaffirmer l'enjeu de politiques inclusives avec pour priorités les notions de parcours, d'actions collectives et de libre adhésion, sans restreindre la prévention spécialisée aux seuls quartiers de la politique de la Ville.
- Réunion préparatoires avec le Département, les partenaires et le personnel concerné
- Recrutement d'un agent, chargé de mission Inclusion Active (arrivé début janvier 2019)

durabilité
& responsabilité

UNE MÉTROPOLE DURABLE

La direction, mutualisée entre la Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand assure les missions suivantes :

- Animer de façon transversale et évaluer la prise en compte des enjeux du développement durable dans l'ensemble des politiques de la collectivité, en particulier sur les aspects Énergie/Climat, qualité de l'air et biodiversité
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation aux problématiques liées à l'environnement, de valorisation et de protection du patrimoine naturel
- Assurer des actions concourant aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables en assumant notamment le rôle d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie

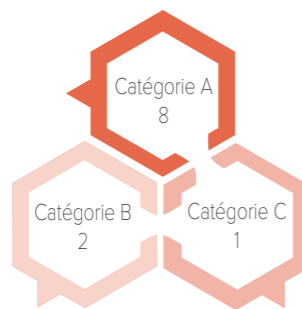
PRINCIPAUX OBJECTIFS

- ÊTRE UN ACTEUR MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
- ÊTRE ENGAGÉ SUR LA VOIE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- VALORISER ET PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

DONNÉES RH AU 31/12/2018

Agents 11

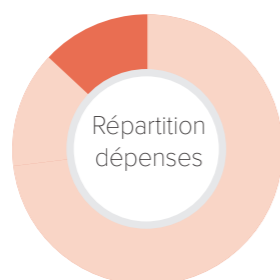
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 10,1 équivalents temps plein travaillés dont 6,8 pour la Métropole.



DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement 546 370 €
Investissement 80 651 €



FAITS MARQUANTS 2018

- + **Ressources humaines** : l'équipe est au complet avec l'arrivée de 3 personnes. 2 services civiques sont accueillis depuis la fin de l'année 2018.
- + **Concrétisation d'un certain nombre de projets** : c'est le cas notamment de la finalisation du Contrat d'Objectif Territorial Chaleur renouvelable avec l'ADEME, de la mise en œuvre du Schéma directeur des réseaux de chaleur existants par la conclusion d'avenants importants, complété par une analyse prospective sur l'ensemble du territoire, des projets de station GNV et hydrogène ou de l'étude complémentaire relative aux bornes électriques. Concernant les projets portés par d'autres directions mais accompagnés par la DDDE, on peut noter des sollicitations sur la thématique de la performance environnementale des bâtiments (nouvelle tribune du stade Montpied, médiathèque de l'Hôtel-Dieu, Paris...).
- + **Pilotage des enjeux liés au développement durable** : le Schéma de transition énergétique et écologique (STEE) a été adopté dans sa version définitive le 15 février 2019. En vue d'assurer l'animation et le suivi de ce schéma, plusieurs dispositifs ont été mis en place et notamment la Commission Métropolitaine Élargie Transition Énergétique (CoMETE).
- + **Transferts de compétence** : 2018 aura été la première année de l'exercice plein du contrôle des concessions de distribution d'énergie (gaz, chaleur) par la Métropole. L'association des communes à cet exercice a été maintenue.
- + **Qualité de l'air** : en mai 2018, l'Europe a enclenché une nouvelle étape dans le processus contentieux avec la France au sujet de la qualité de l'air, pour lequel le territoire de Clermont-Ferrand est concerné, entraînant une accélération des sujets liés à la qualité de l'air. En particulier, un engagement a été pris pour la mise en place d'une Zone à Faibles Émissions d'ici fin 2020.
- + **Chaleur + demain** : un dispositif qui vise à favoriser le développement des énergies renouvelables. C'est un contrat de 3 ans passé avec l'ADEME qui permet à Clermont Auvergne Métropole d'assurer la gestion déléguée des crédits du fonds chaleur. L'enveloppe de subventions à attribuer atteint 1,45 M€. Les aides portent aussi bien sur les études que sur les investissements.

- + **Évaluation des gains énergétiques sur les bâtiments rénovés dans le cadre du CLD 2009-2011** : Clermont Auvergne Métropole et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme ont mobilisé plus d'un million d'euros chacun par an sur trois ans pour accompagner les bailleurs sociaux dans la réhabilitation thermique de 1 327 logements sur le périmètre de l'agglomération clermontoise. Cette opération a permis une réduction de 41 % en moyenne des consommations de chauffage (32 % sur celles d'eau chaude sanitaire). Au total ce sont 47 811 MWh qui sont économisés chaque année soit 324 000 € et 1 126 tonnes de CO² évitées.
- + **La Station «Les 3 Rivières» à l'heure des économies d'énergie** : l'optimisation de l'aération des bassins de traitement biologique à la Station «Les 3 Rivières» a permis un gain d'environ 10 % des consommations énergétiques sur 2018.
- + **Rénover + demain** : le dispositif a pour vocation de promouvoir la rénovation énergétique du parc de logements privés en proposant un accompagnement gratuit pour les particuliers. C'est l'une des actions-pilotes du Schéma de Transition Écologique et Énergétique de la Métropole.
- + **Schéma cyclable** : il s'appuie sur un budget ambitieux de 31M€, échelonné sur 10 ans avec une montée en puissance progressive (600 000€ en 2018). À son terme en 2028, le réseau cyclable atteindra les 365 km.
- + **L'abonnement à C.vélo gratuit** pour les usagers : la Métropole prend désormais en charge la non-recette pour ce transport organisé par le syndicat mixte des transports en commun de la métropole clermontoise.
- + **Convention avec l'association H₂O** : elle porte notamment sur des actions d'amélioration de l'accès à l'eau : réparation de forages en panne au sein de 5 communes du Burkina Faso avec une participation financière de 25 000 € HT/an pendant 3 ans.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- + **Réseaux de chaleur urbain** :
 - Nombre de réseaux de chaleur urbain 4
 - Nombre de réseaux de chaleur labellisés "Eco-Réseau" 1
Le label "Éco-Réseau" récompense à la fois la performance environnementale (plus de 50 % d'énergie renouvelable), économique (comparaison par rapport à un prix de référence au gaz), et sociale (transparence assurée vis-à-vis des usagers). Il porte sur l'exercice N-1. En raison d'incidents majeurs sur la chaufferie bois de Clervia en 2017, ce réseau n'a pas pu être labellisé en 2018.
 - Volume de chaleur renouvelable délivrée 59,6 GWh (57,3 en 2017)
 - Émissions de gaz à effet de serre évitées 18 800 TeqCO₂ (17 700 en 2017)
 - Montant des subventions attribuées dans le cadre du contrat sur la production de chaleur renouvelable 58 497 €
- + **Écologie opérationnelle et animations**
 - Participants à la « Métropolitaine + qu'une balade » 465 (353 en 2017)
 - Nombre d'enfants accompagnés par des actions de sensibilisation à la biodiversité 208 (270 en 2017)
 - Nombre d'enfants accompagnés par des actions de sensibilisation à l'énergie 161
Les autres thèmes (déchets, eau domestique et rivière, transport) sont pilotés par d'autres directions
 - Nombre de personnes touchées par des événements de sensibilisation grand public 600 (450 en 2017)
 - Restitution du Schéma de Transition Énergétique et Écologique et projection du film documentaire de Cyril Dion et Laure Noualhat "Après Demain"

PERSPECTIVES 2019

- + Relance du projet **Saint Jacques** +.
- + **Accompagnement** du service patrimoine bâti métropolitain sur le déploiement d'énergies renouvelables.
- + **Travail** sur les possibilités d'installer des panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les sites de la station d'épuration et de l'usine de production d'eau potable.
- + **Schéma directeur « gaz »** à lancer en vue d'anticiper les évolutions sur les concessions et de mieux identifier le potentiel de gaz renouvelable.
- + **Frontage / Permis de végétaliser** : capitalisation sur l'expérience menée avec les services civiques pour définir des modalités opérationnelles.
- + Actualisation du **Bilan des émissions de gaz à effet de serre** sur la base des données 2018.
- + **Démarche Cit'ergie** engagée. Dépôt du dossier visé pour la fin de l'année.
- + Définition de critères de développement durable dans les **achats publics**.
- + **Projet URBACT** sur la thématique de l'énergie.

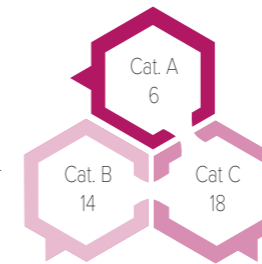
LES SERVICES SUPPORTS

les moyens de l'action

RESSOURCES HUMAINES

+ DONNÉES RH AU 31/12/2018

Agents38
 Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 36,69 équivalents temps plein travaillés.

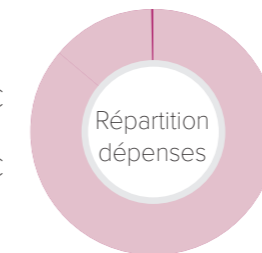


+ MISSIONS PRINCIPALES

- ASSURER L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS DANS TOUTE LEUR VIE PROFESSIONNELLE
- ANTICIPER L'ADÉQUATION ENTRE LES MOYENS HUMAINS ET LES BESOINS DE LA COLLECTIVITÉ
- PILOTER, MAÎTRISER LA MASSE SALARIALE ET LE BUDGET RH
- ANIMER LE DIALOGUE SOCIAL ET COORDONNER LES INSTANCES PARITAIRES
- GARANTIR AVEC LES DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS

+ DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement 67 768 817 €
 Investissement51 086 €



Après 2017, année de profonds bouleversements avec l'arrivée massive de nouveaux personnels (900 agents transférés des communes), l'année 2018 a été consacrée à la poursuite de la structuration de la nouvelle Communauté urbaine devenue Métropole. Il a été nécessaire de tisser des liens étroits avec l'ensemble des directions et plus particulièrement avec l'encadrement.

+ FAITS MARQUANTS 2018

- Préparation, avec toutes les directions, de la cartographie des métiers, du plan triennal de formation, des campagnes d'évaluation professionnelles, de la mise en place des pools de remplaçants.
- Les directions ont également été sollicitées et associées dans le cadre de la refonte du régime indemnitaire. Les réflexions menées avec les organisations syndicales ont abouti à l'adoption du Rifseep par le Conseil métropolitain.
- De nouvelles élections professionnelles ont été organisées permettant l'installation consécutives de deux nouveaux Comités Techniques et de deux nouveaux CHSCT.
- La préparation à la mise en œuvre du prélèvement à la source au 1^{er} janvier 2019 a généré un travail de paramétrage conséquent du Système d'information de gestion des ressources humaines.
- Tous les marchés de formation "Sécurité" ont été relancés dans le cadre de la politique de sécurité au travail et les nouveaux personnels ont été dotés en vêtements, équipements et protection individuels.

+ INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- Prospective**
- Nbre de recrutements167
 - Nbre de jurys 90
 - Nbre de mises à jour de fiches de postes450
 - Nbre d'apprentis 20
 - Nbre de jours de formation en interne 801
 - Nbre de jours de formations extérieures 2 330
- Statut, rémunération**
- Nbre de payes 24 589
 - Nbre d'arrêtés1 620
- Santé, prévention**
- Nbre accidents imputables (dont 28 accidents de trajets)170
 - Nbre de visites médicales1 210
- Nbre de réunions avec les organisations syndicales16
- Nbre de réunions du Comité Technique6
- Nbre de Comités d'Hygiène et de Sécurité 4

PERSPECTIVES 2019

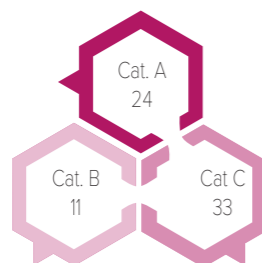
- Élaboration d'un plan d'actions visant à développer la qualité de vie au travail.
- Les transferts de personnels vont se poursuivre. Après l'arrivée des 27 nouveaux postes du Département, 118 agents provenant du transfert du Conservatoire à Rayonnement Régional de la Ville de Clermont-Ferrand sont attendus au 1^{er} septembre.
- Lancement d'une réflexion sur le télétravail et la refonte du fonctionnement des astreintes.
- Réalisation d'un guide pratique "Formation".
- Développement d'une nouvelle dynamique de mobilité.

LES SERVICES SUPPORTS

AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS

+ DONNÉES RH AU 31/12/2018

Agents 68
 Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 66,75 équivalents temps plein travaillés.

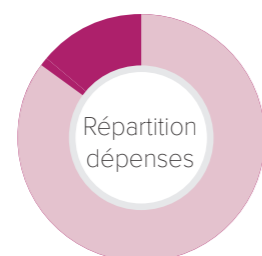


+ MISSIONS PRINCIPALES

- ASSURER LA GESTION DES INSTANCES ET DES SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA MÉTROPOLE
- CONSEILLER LES SERVICES SUR LEUR POLITIQUE ACHAT ET PASSER LES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS
- SÉCURISER JURIDIQUEMENT LES ACTES ET POLITIQUES DE LA COLLECTIVITÉ
- RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE PAR LA MISE EN ŒUVRE DE SERVICES COMMUNS

+ DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement 6 017 441 €
 Investissement 1 058 353 €



Les services juridiques et commande publique sont mutualisés entre la Métropole, la Ville de Clermont-Ferrand et les communes volontaires.

Les frais de fonctionnement les plus importants sont ceux liés aux carburants, locations immobilières et mobilières (photocopieurs, véhicules), les primes d'assurances et les prestations de services (gestion de la fourrière métropolitaine). Il faut noter de gros efforts d'optimisation grâce à la relance de 2 marchés importants qui produiront pleinement leurs effets en 2019 (assurances : diminution des primes de 650 000 € et photocopieurs). Des efforts de fonctionnement ont également été réalisés sur la consommation de fournitures administratives et les frais d'affranchissement.

+ FAITS MARQUANTS 2018

L'année 2018 a connu un surcroît d'activité courante du fait de la modification des périmètres de la Métropole et de la Ville tout en permettant de dégager des moyens pour la mise en œuvre de projets nouveaux :

- pour le service juridique** : de nombreuses questions posées par la Ville de Clermont-Ferrand et la Métropole dans le cadre de l'organisation des nouvelles compétences et des services, la préparation des transferts de compétences du Département, ainsi que le montage contractuel de dossiers très structurants comme la concession Coopérative de Mai et la Scène nationale pour la Ville, l'Auberge de Jeunesse, la restructuration du réseau de transport pour la Métropole.
- pour la commande publique** : la mise en œuvre de la dématérialisation des échanges avec les entreprises et le changement du logiciel métier, afin de créer un système d'information marchés. Parmi les concours de maîtrise d'œuvre, à noter ceux de la médiathèque à Pont-du-Château et à Croix-de-Neyrat ou le remplacement du four du crématorium.
- pour le service administration générale** : une forte activité pour les assemblées (changements institutionnels) et les moyens des services (nouveau marché photocopieurs, préparation de l'aménagement du rez-de-chaussée du Parvis), et pour l'accueil-courrier le projet de logiciel courrier. La relance des marchés des archives et de la fourrière sont également à noter.

+ INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- Actions juridiques**
- Saisines du service 2 071
- Commande publique**
- Marchés notifiés / Métropole 305
 - Marchés notifiés / Ville de Clermont-Fd 191
 - Montant des marchés 165 737 299 € dont 115 974 668 € pour la Métropole
- Administration générale**
- Conseils métropolitains 7
 - Bureaux métropolitains 26
 - Commissions thématiques 66
 - Délibérations 541
 - Véhicules automobiles en fourrière 3 372
 - Courriers reçus 51 000

PERSPECTIVES 2019

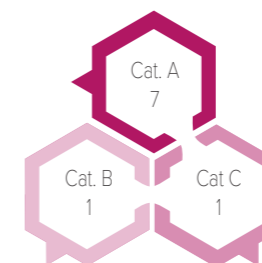
Avec les transferts de compétences prévues (compétences du Département), transfert du conservatoire de la Ville de Clermont-Ferrand, 2019 reste encore une année particulière qui sera également consacrée à la préparation du nouveau mandat électif, notamment au service administration et juridique.

Un axe d'amélioration de l'organisation consiste à mettre en place des outils numériques pour optimiser et mieux suivre l'activité (Liaweb, Post Office, dématérialisation de la commande publique et des assemblées).

PILOTAGE & PERFORMANCE

+ DONNÉES RH AU 31/12/2018

Agents 9
 Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 7,49 équivalents temps plein travaillés.

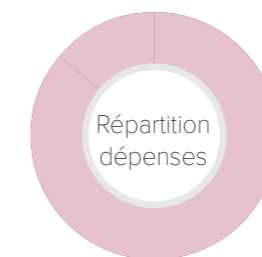


+ MISSIONS PRINCIPALES

- ACCOMPAGNER LA MODERNISATION ET LES ÉVOLUTIONS ORGANISATIONNELLES DE LA MÉTROPOLE
- METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
- ÉVALUER ET SUIVRE LES POLITIQUES PUBLIQUES
- DÉVELOPPER DES OUTILS DE PILOTAGE AVEC LES DIRECTIONS MÉTIERS
- RÉALISER LE CONTRÔLE DE GESTION INTERNE ET EXTERNE ET LES ANALYSES DE COÛTS

+ DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement 54 336 €



Les crédits études et recherche représentent le plus gros poste budgétaire de la Direction. En 2018, 2 études ont été menées pour :

- lancer la démarche "Système d'information et d'aide à la décision" et fiabilisation des données (SIAD),
- accompagner l'évaluation de l'attractivité des équipements à vocation économique (cette étude a été réalisée en interne pour une très grande part).

La direction Pilotage et Performance adhère également à différentes associations professionnelles.

+ FAITS MARQUANTS 2018

2018 a été une année de structuration des missions de la Direction et de mise en œuvre du plan pluri-annuel d'évaluation des politiques publiques.

Divers projets préparatoires au déploiement d'outils ont été réalisés. Ces travaux, notamment sur l'organisation comptable et le système d'information, sont centraux et un préalable nécessaire à des évolutions structurelles. Ils ont notamment concerné l'appui aux projets de :

- structuration budgétaire avec la Direction Stratégie financière,
- flux d'informations RH pour concourir au SIAD,
- méthodologie de refacturation des services communs

Diverses demandes de mutualisation du DPO (protection des données informatiques) ont également été intégrées, permettant une large mutualisation de cette fonction à 10 communes et 5 organismes extérieurs.

2018 est également la 1^{ère} année de mise en œuvre du plan pluri-annuel d'évaluation des politiques publiques.

+ INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- Organisation et qualité**
- Nombre de directions accompagnées 7
 - Documents chartés 400
 - Procédures modélisées 40
 - Projets transversaux accompagnés ou portés 5
- Évaluation des politiques publiques**
- Nombre d'évaluations lancées 3 (Plan piscine, politique d'hébergement des entreprises, suivi du schéma cyclable métropolitain)
- Conseil de gestion**
- Dossiers FSE instruits 24
 - Dossiers FSE contrôlés 19
 - Nombre d'études de coûts 9
 - Nombre de DSP contrôlés 8
- Systèmes de pilotage / SIAD**
- Directions accompagnées (DIAM, DCE) 2
- Délégué à la protection des données**
- Communes adhérentes au pack CIL 10

PERSPECTIVES 2019

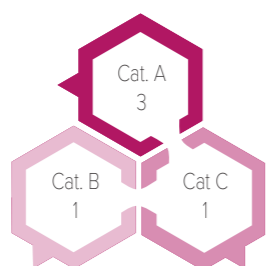
- Mise en service d'une première version test de l'outil SIAD sur un premier socle d'indicateurs.
- Test d'outils de pilotage des projets avec la DIAM et la DCE
- Réalisation d'une première campagne de contrôle de gestion externe sur les associations (culture, sport...)
- Production des rapports d'activité pour l'ensemble des Directions (8 en 2018).
- Calculs et études de coûts.
- Structuration de la qualité documentaire.
- Animation d'un réseau des responsables administratifs et financiers...

LES SERVICES SUPPORTS

DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE & POLITIQUES CONTRACTUELLES

+ DONNÉES RH AU 31/12/2018

Agents 5
 Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 5,83 équivalents temps plein travaillés.

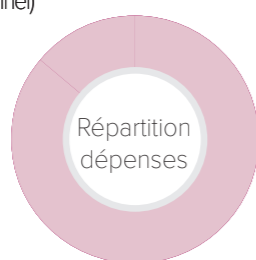


+ MISSIONS PRINCIPALES

- SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE
- ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION MÉTROPOLITAINE
- DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS
- DÉVELOPPER LES ENJEUX DE COHÉSION SOCIALE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES MÉTROPOLITAINES

+ DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement 6 516 265 €



La Direction Dynamique Communautaire et Politiques Contractuelles a la charge d'assurer le bon fonctionnement de la Métropole avec les 21 communes qui la composent tant dans la fluidité des transferts de compétences que des missions et services mutualisés.

Elle contribue aux dispositifs de partenariats et de solidarités à établir avec les EPCs limitrophes du Grand Clermont voire du Pôle métropolitain.

Elle coordonne l'intervention des directions de la Métropole et apporte sa contribution aux différents schémas et politiques contractuelles.

Elle est service support et chargée d'optimiser la recherche de financements tant pour les projets métropolitains que communaux notamment par le biais des appels à projets.

Elle veille à ce que la dimension de la cohésion sociale soit intégrée dans l'ensemble des politiques publiques.

+ FAITS MARQUANTS 2018

- Le passage en Métropole avec les transferts de compétence du Département
- La montée en puissance du travail financier sur les mutualisations mises en place lors du passage en communauté urbaine avec l'évaluation comptable des montants financiers (régularisation 2017-projection 2018).
- L'évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville
- La montée en puissance des dossiers de demandes de subventions : les Dotations de soutien à l'investissement local (DSIL), les Contrats de plan État-Région (CPER), les Contrats Territoriaux de Développement Durable (CTDD)...
- Les réponses aux appels à projets.
- L'attribution d'une Dotation de soutien à l'investissement local particulièrement importante en 2018 (1,2 millions d'euros) a engendré la composition de 16 dossiers de demande afin de rechercher pour 4 millions d'investissements inscrits au BP 2018 et éligibles aux critères de l'État.
- L'année 2018 a été dédiée au transfert à la Métropole des compétences suivantes exercées par le Département : le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL), le Fond Départemental d'Aide aux Jeunes (FAJ), la Prévention Spécialisée, la voirie départementale (hors périmètre UNESCO).
- 2018 a également permis de poser les jalons pour partager et renforcer le pilotage de la mutualisation, partager la méthodologie de calculs des coûts et *in fine* mieux maîtriser les coûts.
- La montée en puissance du travail d'évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville.

+ INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- Nombre de délibérations proposées 32
- Nombre de conférences des DGS 12
- Nombre de dossiers de demande de subvention 26
- Montant global des subventions demandées 11 804 600 €
- Montant global des subventions encaissées 279 400 € (Les projets doivent être menés à leur terme pour que la subvention soit intégralement perçue)
- Nombre de réunions pour la mutualisation 32

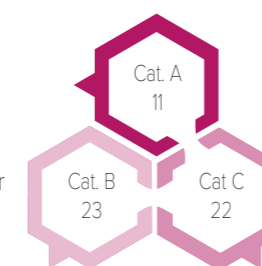
PERSPECTIVES 2019

- Priorité aux rentrées des subventions contractualisées en fonction de l'état d'avancement des projets.
- Transfert du Conservatoire à Rayonnement Régional.
- Définition de l'intérêt métropolitain pour les équipements et les opérations d'aménagement d'ici la fin de 2019.
- Réalisations des évolutions sur Proxim'Cité en lien avec les demandes des communes.
- Réalisation en interne d'un diagnostic des pratiques actuelles de mutualisation afin d'avoir une base utile et prospective permettant la formalisation du prochain schéma de mutualisation.

USAGES NUMÉRIQUES

+ DONNÉES RH AU 31/12/2018

Agents 56
 Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 53,52 équivalents temps plein travaillés.

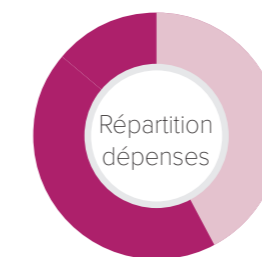


+ MISSIONS PRINCIPALES

- ASSURER LE MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA COLLECTIVITÉ
- ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA COLLECTIVITÉ
- ACCOMPAGNER LES DIRECTIONS MÉTIERS DANS LEURS DÉMARCHES DE TRANSFORMATIONS NUMÉRIQUES
- DÉVELOPPER LES USAGES NUMÉRIQUES POUR L' « USAGER CITOYEN » AFIN DE LE RAPPROCHER DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'ADMINISTRATION

+ DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement 1 600 919 €
 Investissement 2 174 024 €



La Direction des Usages Numériques (DUN) est une direction mutualisée entre la Métropole, la Ville de Clermont-Ferrand et les communes volontaires.

+ FAITS MARQUANTS 2018

La DUN a engagé 2 actions majeures en vue d'harmoniser les pratiques numériques et rationaliser les infrastructures :

- La mise en place d'un schéma directeur numérique (SDN) partagé avec la Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand. Ce SDN consiste à formaliser une feuille de route des projets numériques de 2019 à 2022. Une liste de projets est priorisée en fonction de 7 orientations stratégiques sur 16 identifiées. Ces orientations numériques sont elles mêmes organisées autour de 4 axes :
 - le service rendu aux usagers
 - la performance interne
 - l'architecture du système d'information
 - la performance

L'hébergement d'une infrastructure commune pour la Métropole et la ville centre, dans les locaux techniques de Fléchier et des Carmes (Datacenters historiques de la Ville). Une étude pour mesurer les impacts financiers et techniques de la migration de l'ensemble des données Ville et Métropole sur les mêmes infrastructures a permis d'identifier les matériels à remplacer/moderniser et les phases de migration à mettre en œuvre.

+ INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- Assistance et relation utilisateurs**
- Nombre d'utilisateurs 4 200 dont 2 000 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de postes 3 603 dont 1 485 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de téléphones fixes 2 745 dont 1 108 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de sites interconnectés 2 725 dont 102 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de tickets résolus en moyenne/mois 1 800

- Infrastructure et production**
- Nombre de demandes 741 dont 429 au sein de Clermont Auvergne Métropole

- Applications et usages métiers**
- Nombre d'applications 188 dont 80 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de projets de développement traités 35 dont 23 au sein de Clermont Auvergne Métropole

- Système d'information géographique**
- Nombre d'utilisateurs 310 dont 160 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de thématiques métiers et référentiels 45

PERSPECTIVES 2019

- Études sur le projet de messagerie commune (Ville de Clermont-Ferrand, Métropole et communes membres)
- Amélioration des accès internet
- Finalisation des outils de supervision et d'analyse
- Refonte du portail SOS
- Poursuite du suivi des PLU des communes par le SIG et déploiement de la solution SIG "Cartopole"

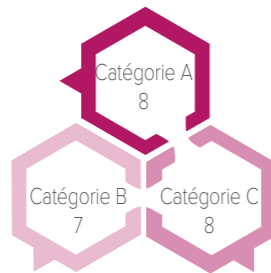
LES SERVICES SUPPORTS

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

STRATÉGIE FINANCIÈRE

+ DONNÉES RH AU 31/12/2018

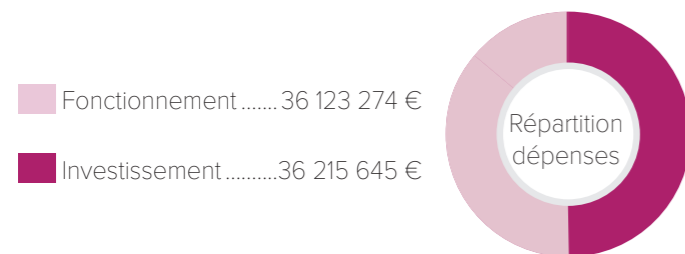
Agents 23
 Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2018 s'élève à 22,9 équivalents temps plein travaillés.



+ MISSIONS PRINCIPALES

ANTICIPER LES BESOINS ET CAPACITÉS DE FINANCEMENT DE LA MÉTROPOLE EN S'APPUYANT SUR LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE, LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS ET L'OBSERVATION DE L'ÉVOLUTION DES RECETTES
 PRÉPARER ET EXÉCUTER LES BUDGETS
 RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE AVEC LES COMMUNES, NOTAMMENT AVEC L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE FINANCIER ET FISCAL

+ DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)



+ FAITS MARQUANTS 2018

- Une évolution des dépenses plafonnée par l'État (1,19%) pour 2018, 2019 et 2020 avec une pénalité financière en cas de dépassement.
- Un dispositif très pénalisant pour la Métropole, l'année de référence de 2017 étant une année de transformation lourde.
- La prospective financière actualisée en conséquence.
- L'actualisation des travaux de programmation pluriannuelle des investissements.
- La poursuite des travaux liés aux transferts de compétences.
- L'amorce des transferts patrimoniaux sur les secteurs de l'eau et de l'assainissement.
- Changement de nomenclature comptable (M57).
- L'actualisation du diagnostic financier et fiscal du territoire, le bilan fiscal des zones d'activités économiques, l'optimisation de la TVA et une opération de renégociation de la dette portant principalement sur celle transférée par les communes en 2017.

+ INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Ressources, fiscalité, prospective
 • Nombre de scénarios de prospective 151
 • Nombre de demandes de vérification soumises aux services fiscaux dans le cadre des travaux d'optimisation des bases fiscales 2 924
 • Nombre de contrats d'emprunt gérés 236

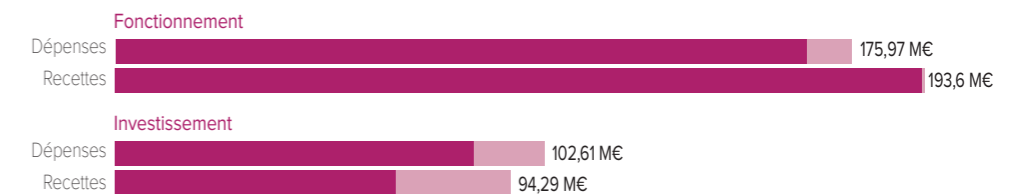
Budget et exécution budgétaire
 • Nombre de budgets gérés 18 dont 8 budgets de ZAE
 • Nombre de décisions modificatives préparées 18
 • Nombre de virements de crédits saisis 693
 • Nombre de factures traitées 24 832
 • Nombre de mandats émis 30 402
 • Nombre de titre émis 7 238
 • Nombre de régies suivies 96 dont 19 sous régies et 13 régies temporaires

PERSPECTIVES 2019

- Bilan de la contractualisation avec l'État sur l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement.
- Poursuite des consolidations structurelles et process.
- Poursuite des travaux liés au transfert du Conservatoire à rayonnement régional.

BUDGET PRINCIPAL

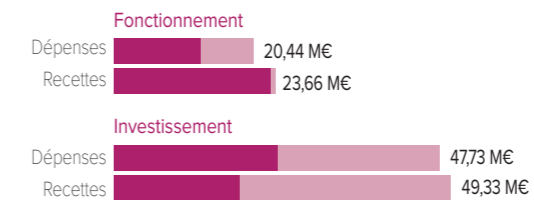
Ordre
 Réel



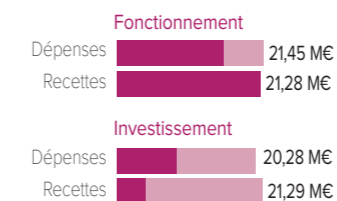
BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS



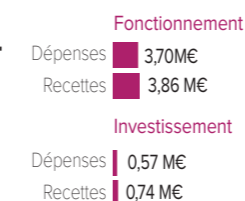
BUDGET RÉGIE ASSAINISSEMENT



BUDGET RÉGIE EAU



BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
64/66 avenue de l'Union Soviétique, BP 231
63007 Clermont-Ferrand cedex 1

04 73 98 34 00 / Internet : clermontmetropole.eu